

Khal Drogo

Posté 02 novembre 2014 - 20:04

Je voulais faire un petit compte rendu de ma lecture et de ce qui me frappe jusqu'ici. D'une façon générale, j'adore TWOIAF. Je m'y plonge dès que j'ai un instant de libre. Malheureusement, j'en ai eu très peu depuis mardi, si bien que j'en suis seulement à Aegon II dans ma lecture. Il faut dire qu'avant d'entamer une lecture d'un couvert à l'autre, j'ai passé beaucoup de temps à feuilleter l'ouvrage et à lire des passages qui m'accrochaient l'oeil.

Je constate que la civilisation Rhoynar est beaucoup plus ancienne et beaucoup plus avancée que ce que je croyais. Ce peuple me semble extrêmement intéressant et je souhaiterais en savoir plus sur cette mystérieuse magie de l'eau et sur ce qu'il en reste. La destruction de cette civilisation me semble un crime terrible des valyriens (même si comme dans toute guerre les deux camps portent sans doute une part de responsabilité).

Ce qu'on apprend sur les débats de la succession targaryenne sous Jaehaerys me fait remettre en question ce qu'on croit généralement sur les règles de succession dans les Sept Couronnes. Le fait qu'une fille passe toujours avant un oncle, comme Jon Snow l'affirme fermement dans ADWD pour l'affaire de la succession Karstark, me semble bien difficile à croire, avec les résultats du Grand conseil de l'an 101. Les seigneurs de Westeros auraient voté à 20 contre 1 en faveur de Viserys contre Laenor, instaurant une sorte de loi salique pour le Trône de Fer. Si les seigneurs du royaume attachent autant d'importance, lors du Grand conseil, à ce que la lignée masculine passe avant la lignée féminine (alors que la règle de primogéniture normale aurait dû donner le trône à Laenor), je les vois mal défendre qu'une fille passe avant son oncle pour leur propre fief. Qu'en pensez-vous? (Par ailleurs on peut se demander pourquoi les règles de successions n'ont pas été plus fermement établies, par exemple dans le code de loi de septon Barth).

**Modifié par Evrach, 03 novembre 2014 - 11:52 .**

La discussion mérite son propre sujet je pense ;)

Evrach

Posté 02 novembre 2014 - 20:13

Ce qu'on apprend sur les débats de la succession targaryenne sous Jaehaerys me fait remettre en question ce qu'on croit généralement sur les règles de succession dans les Sept Couronnes. Le fait qu'une fille passe toujours avant un oncle, comme Jon Snow l'affirme fermement dans ADWD pour l'affaire de la succession Karstark, me semble bien difficile à croire, avec les résultats du Grand conseil de l'an 101. Les seigneurs de Westeros auraient voté à 20 contre 1 en faveur de Viserys contre Laenor, instaurant une sorte de loi salique pour le Trône de Fer. Si les seigneurs du royaume attachent autant d'importance, lors du Grand conseil, à ce que la lignée masculine passe avant la lignée féminine (alors que la règle de primogéniture normale aurait dû donner le trône à Laenor), je les vois mal défendre qu'une fille passe avant son oncle pour leur propre fief. Qu'en pensez-vous? (Par ailleurs on peut se demander pourquoi

les règles de successions n'ont pas été plus fermement établies, par exemple dans le code de loi de septon Barth).

Cela a déjà été discuté, mais que justement Jon et Alys Karstark mentionnent spécifiquement qu'une fille passe avant un oncle et que cette loi est respectée dans le Nord au moins est une référence claire à la succession de Jaehaerys. D'ailleurs un grand conseil est justement convoqué quand les règles normales ne s'appliquent pas, sinon pas besoin d'un grand conseil.

Pour la raison pour laquelle les membres du conseil ont voté majoritairement pour Viserys et non pour Laenor tient plus du nom que du fait que Laenor descende d'une femme. Si Laenor avait été choisi comme roi, alors c'est la lignée Velaryon qui règnerait sur le trône de fer en lieu et place des Targaryen, or la légitimité des Targaryen vient en partie de la mystique qui entoure son nom, son symbole, ses dragons, et les membres du conseil ont dû penser que le royaume serait plus stable et plus "dans la continuité" avec un Targaryen plutôt qu'un Velaryon pour succéder à Jaehaerys.

## Khal Drogo

Posté 02 novembre 2014 - 20:43

Cela a déjà été discuté, mais que justement Jon et Alys Karstark mentionnent spécifiquement qu'une fille passe avant son oncle et que cette loi est respectée dans le Nord au moins est une référence claire à la succession de Jaehaerys. (...)

Dans le Nord, je suis d'accord, le texte d'ADWD est clair là dessus. D'ailleurs, les Stark appuient Laenor au Grand conseil. Mais dans le reste du royaume, ça me semble moins clair... Se pourrait-il que les Andals aient pratiqué une sorte de loi salique, au contraire des Premiers hommes? C'est l'impression que ça me donne. Je me souviens aussi des discussions des deux Walder Frey et aussi de ce que Ryman dit dans AFFC, qui laissent croire que les femmes Frey ne comptent pour rien dans la succession pour les Jumeaux.

(...) D'ailleurs un grand conseil est justement convoqué quand les règles normales ne s'appliquent pas, sinon pas besoin d'un grand conseil. (...)

Pas d'accord là-dessus, déjà en 92 AC Jaehaerys faisait de son fils Baelon son héritier, outrepassant les possibles droits de sa petite-fille Rhaenys. Il n'a pas senti le besoin de convoquer un Grand conseil pour ça.

(...) Pour la raison pour laquelle les membres du conseil ont voté majoritairement pour Viserys et non pour Laenor tient plus du nom que du fait que Laenor descende

d'une femme. Si Laenor avait été choisi comme roi, alors c'est la lignée Velaryon qui règnerait sur le trône de fer en lieu et place des Targaryen, or la légitimité des Targaryen vient en partie de la mystique qui entoure son nom, son symbole, ses dragons, et les membres du conseil ont du penser que le royaume serait plus stable et plus "dans la continuité" avec un Targaryen plutôt qu'un Velaryon pour succéder à Jaehaerys.

Mais ce n'est pas du tout ce que dit TWOIAF: "*But for many lords of the realm, what mattered most was that the male line take precedence over the female line (...)*". Il n'est nulle part fait mention du nom de famille de Laenor parmi les arguments qu'on lui aurait opposé. De toute manière, il aurait pu prendre le nom de sa mère en étant couronné comme ça semble être la coutume dans le Nord (voir la discussion dans ACOK au sujet de la succession Corbois).

Et la note de la fin de la page 65 me semble aussi explicite sur le fait que les seigneurs du royaume ont cru avoir tranché définitivement contre tout droit aux femmes pour le trône: "*In the eyes of many, the Great Concil of 101 AC thereby established an iron precedent on matters of succession: regardless of seniority, the Iron Throne of Westeros could not pass to a woman, nor through a woman to her male descendents.*" Pourquoi établir une telle règle, par une aussi forte majorité, si elle n'était pas déjà en vigueur ailleurs dans les Sept Couronne?

**Modifié par Khal Drogo, 02 novembre 2014 - 20:48 .**

Evrach

Posté 02 novembre 2014 - 20:50

Pas d'accord là-dessus, déjà en 92 AC Jaehaerys faisait de son fils Baelon son héritier, outrepassant les possibles droits de sa petite-fille Rhaenys. Il n'a pas senti le besoin de convoquer un Grand conseil pour ça.

Jaehaerys est roi, sa parole fait force de loi quand il désigne son propre héritier. C'est quand il n'y a pas de roi pour décider qu'un grand conseil est nécessaire.

Mais ce n'est pas du tout ce que dit TWOIAF: "*But for many lords of the realm, what mattered most was that the male line take precedence over the female line (...)*". Il n'est nulle part fait mention du nom de famille de Laenor parmi les arguments qu'on lui aurait opposé. De toute manière, il aurait tout à fait pu prendre le nom de sa mère.

Le livre est écrit par un mestre qui s'adresse à Robert, c'est à dire un roi qui justement a un nom différent de la lignée dont il tire sa légitimité et par une femme qui plus est. Pas forcément pertinent pour le mestre de lui balancer à la figure, d'autant que la Citadelle semble avoir, de tout temps, lutté pour effacer cette mystique autour de la lignée des Targaryen.

Et la note de la fin de la page 65 me semble aussi explicite sur le fait que les seigneurs du royaume ont cru avoir tranché définitivement contre tout droit aux femmes pour le trône: "*In the eyes of many, the Great Council of 101 AC thereby established an iron precedent on matters of succession: regardless of seniority, the Iron Throne of Westeros could not pass to a woman, nor through a woman to her male descendents.*" Pourquoi avoir établi une telle règle, par une aussi forte majorité, si elle n'était pas déjà en vigueur ailleurs dans les Sept Couronne?

Retournons la question. Pourquoi y-aurait-il eu besoin d'établir une telle règle si elle était déjà en vigueur partout dans le royaume ?

Werther

Posté 02 novembre 2014 - 20:57

Retournons la question. Pourquoi y-aurait-il eu besoin d'établir une telle règle si elle était déjà en vigueur partout dans le royaume ?

Là Evrach marque un point. La succession agnatique est si étrange à Westeros qu'il faut un Grand Conseil pour l'établir (elle ne coule pas de source). Je pense que seule la lignée royale utilise ce type de succession (et il a fallu des Grands Conseils et une guerre civile pour l'établir).

Khal Drogo

Posté 02 novembre 2014 - 21:03

Retournons la question. Pourquoi y-aurait-il eu besoin d'établir une telle règle si elle était déjà en vigueur partout dans le royaume ?

Pas partout dans le royaume, justement. Dans le Nord, on sait qu'une fille passe avant un oncle. Chez les Frey, les femmes semblent n'avoir aucun droit. Ailleurs, ce n'est pas clair... Mais je continue de penser que si les seigneurs de Westeros ont voulu établir une "loi salique" pour le Trône de Fer, par une aussi forte majorité (20 contre 1), une loi ou coutume équivalente devait déjà être en vigueur dans la majorité du royaume. Si une telle règle avait été totalement étrangère à Westeros, elle n'aurait pas reçu autant d'appui au Grand conseil.

La question du nom de famille ne peut pas avoir joué de rôle. Outre que TWOIAF ne mentionne pas cet argument, Westeros compte plusieurs lignées millénaires où le fief a forcément été transmis par lignée féminine à un moment ou un autre sans qu'il n'y ait changement de nom. Encore une fois, donc, Laenor aurait certainement pris le nom de sa mère en héritant du Trône. Si le mestre qui écrit le bouquin voulait absolument éviter de fâcher Robert, il n'aurait pas

mentionné du tout la règle du Grand conseil de tout façon (puisque Robert ne devrait pas avoir de droit sur le Trône, puisque ces "droits" lui viennent d'une lignée féminine...).

**Modifié par Khal Drogo, 02 novembre 2014 - 21:12 .**

Evrach

Posté 02 novembre 2014 - 23:02

La question du nom de famille ne peut pas avoir joué de rôle. Outre que TWOIAF ne mentionne pas cet argument, Westeros compte plusieurs lignées millénaires où le fief a forcément été transmis par lignée féminine à un moment ou un autre sans qu'il n'y ait changement de nom.

Pure spéculation. Je n'ai aucun exemple de ça, même si le cas est en théorie possible, il n'est a priori utilisé qu'en cas d'extinction possible de la lignée. Ce qui n'aurait certes pas été le cas des Targaryen. Tes assertions ne sont pas illogiques, mais elles ne reposent sur rien de connu ou de vérifiable *a priori*.

Pas partout dans le royaume, justement. Dans le Nord, on sait qu'une fille passe avant un oncle. Chez les Frey, les femmes semblent n'avoir aucun droit. Ailleurs, ce n'est pas clair...

On a clairement des exemples de femmes qui ont des droits et qui transmettent ces droits. Ne serait-ce que Tywin qui explique Tyrion que s'il engrosse Sansa, ses enfants règneront un jour sur Winterfell. Même discussion entre Robb et Catelyn de l'autre côté de la guerre avec le même son de cloche. Bran et Rickon étant supposés morts, si Robb ne désigne pas d'héritier par édit royal (même principe que Jaehaerys désignant Baelon), Sansa héritera de Winterfell et ses enfants après elle. Et je ne sais pas où tu as été pécher l'idée que chez les Frey les femmes ne comptent pas. Ce n'est pas ce que disent Petit et Grand Walder, ils disent que les femmes ne comptent pas parce qu'elles passent après leurs frères et que Walder a tellement de fils et de petits-fils que....

Mais je continue de penser que si les seigneurs de Westeros ont voulu établir une "loi salique" pour le Trône de Fer, par une aussi forte majorité (20 contre 1), une loi ou coutume équivalente devait déjà être en vigueur dans la majorité du royaume. Si une telle règle avait été totalement étrangère à Westeros, elle n'aurait pas reçu autant d'appui au Grand conseil.

Les seigneurs qui ont voté pendant le Grand Conseil ont choisi un futur suzerain, ils n'ont pas voté un changement de loi. Quand ils ont tranché en faveur de Viserys au lieu de Laenor, ils n'ont pas forcément pensé à l'avenir du royaume, même si le cas a été *a posteriori* invoqué comme jurisprudence lors de la Danse des Dragons, à l'époque où ils ont choisi, il l'ont probablement fait sur des critères bien plus terre à terre...

Laenor était un Velaryon et non un Targaryen (risque de destabilisation du royaume), il avait 7 ans alors que Viserys en avait 24 (ce qui implique une régence), Laenor n'avait pas encore de dragon alors que Viserys chevauchait Balerion, le symbole même de l'autorité d'Aegon le Conquérant... Viserys était marié et avait déjà une fille de 4 ans, Laenor a montré des penchants homosexuels dès son plus jeune âge... Bref, entre un futur roi adulte et compétent, qui était jovial, plaisant, et avait probablement eu le temps de nouer des amitiés et alliances parmi la haute noblesse qui a voté pendant ce fameux conseil et qui avait lui-même une héritière, et un gamin de sept ans ne portant pas le nom de Targaryen et n'ayant pas de dragon et étant probablement gay, le choix à 20 contre 1 me semble assez facilement explicable sans avoir à imaginer un complot pour établir une "loi salique" sur le royaume... c'est plutôt la loi "salique" qui est utilisée comme prétexte pour écarter Laenor du trône.

## Khal Drogo

Posté 03 novembre 2014 - 01:53

On a clairement des exemples de femmes qui ont des droits et qui transmettent ces droits. Ne serait-ce que Tywin qui explique Tyrion que s'il engrosse Sansa, ses enfants règneront un jour sur Winterfell. Même discussion entre Robb et Catelyn de l'autre côté de la guerre avec le même son de cloche. Bran et Rickon étant supposés morts, si Robb ne désigne pas d'héritier par édit royal (même principe que Jaehaerys désignant Baelon), Sansa héritera de Winterfell et ses enfants après elle. (...)

Pour les maisons du Nord, il n'y a pas de doute: les femmes peuvent hériter, transmettre l'héritage et une fille passe avant un oncle. C'est ce que dit Jon Snow, c'est ce que dit Tywin Lannister, et on est d'accord.

C'est pour le reste du royaume que ça ne semble pas être le cas (à part Dorne qui a ses propres règles).

(...) Et je ne sais pas où tu as été pécher l'idée que chez les Frey les femmes ne comptent pas. Ce n'est pas ce que disent Petit et Grand Walder, ils disent que les femmes ne comptent pas parce qu'elles passent après leurs frères et que Walder a tellement de fils et de petits-fils que...(...)

La succession Frey, si les femmes ont des droits et si une fille passe devant un oncle, devrait être la suivante: Walder - Stevron - Ryman - Edwyn - *sa fille Walda* - Walder le Noir - Petyr Boutonneux - *sa fille Perra* - Aegon - Walton...

Pourtant, voici la conversation des deux Walder suite à la mort de Stevron, dans ACOK:

*"Au fait c'est ser Emmon, maintenant l'héritier?"*

*- Es-tu bête! Riposta son cousin. Les fils de l'aîné précèdent le cadet, voyons... Ser Ryman vient en tête, puis Edwyn, puis Walder le Noir, puis Petyr Boutonneux, puis Aegon, (...)"*

*Les fils de l'aîné précèdent le cadet... mais pas ses filles? Ni Walda, ni Perra ne sont mentionnées. Elles ne semblent pas avoir de droit. C'est d'ailleurs confirmé dans AFFC par Edwyn Frey dans une conversation avec Jaime, après la mort de Ryman (dont il accuse Walder le Noir d'être responsable): "Maintenant que notre père est mort, il ne reste plus que moi comme obstacle entre Walder le Noir et les Jumeaux."* Encore une fois, tout indique que sa fille Walda Frey n'a aucun droit pour hériter.

Bref, les Frey semblent pratiquer la même règle de succession que celle établie pour le Trône de Fer par le Grand conseil de l'an 101. Je me dis qu'ils ne doivent pas être les seuls à le faire pour que cette règle ait reçu autant d'appuis.

(...) Laenor était un Velaryon et non un Targaryen (risque de destabilisation du royaume), il avait 7 ans alors que Viserys en avait 24 (ce qui implique une régence), Laenor n'avait pas encore de dragon alors que Viserys chevauchait Balerion, le symbole même de l'autorité d'Aegon le Conquérant... Viserys était marié et avait déjà une fille de 4 ans, Laenor a montré des penchants homosexuels dès son plus jeune âge... Bref, entre un futur roi adulte et compétent, qui était jovial, plaisant, et avait probablement eu le temps de nouer des amitiés et alliances parmi la haute noblesse qui a voté pendant ce fameux conseil et qui avait lui-même une héritière, et un gamin de sept ans ne portant pas le nom de Targaryen et n'ayant pas de dragon et étant probablement gay, le choix à 20 contre 1 me semble assez facilement explicable sans avoir à imaginer un complot pour établir une "loi salique" sur le royaume...

Certains des arguments que tu énumères peuvent avoir joué un rôle. Mais contrairement à ce que tu dis, selon TWOIAF Laenor avait déjà un dragon à 7 ans (Seasmoke) alors que Viserys n'avait plus de dragon au moment du Grand conseil (Balerion est mort en 94 AC).

Et je n'imagine pas un "complot" pour instaurer la loi salique, je me réfère simplement au texte qui dit qu'au delà de tous les arguments en faveur de chaque candidat, "(...) for many lords of the

realms, what mattered most was that male line take precedence over female line (...)" . Bref, on nous dit explicitement que cet argument, à l'effet que les lignées masculines doivent toujours passer en premier, n'a pas été qu'un argument parmi d'autre, mais qu'il a été l'élément le plus important pour convaincre les seigneurs de Westeros d'appuyer Viserys. Comment serait-ce possible si toutes les maisons du royaume font passer les droits des filles avant ceux des oncles pour leur propre fief? L'explication logique reste, à mon avis, qu'un bon nombre de familles de Westeros (au sud du Neck) doivent pratiquer un équivalent de la loi salique, sans doute d'origine andale (ça expliquerait aussi le cas des Frey).

**Modifié par Khal Drogo, 03 novembre 2014 - 03:07 .**

Evrach

Posté 03 novembre 2014 - 08:27

Pour les maisons du Nord, il n'y a pas de doute: les femmes peuvent hériter, transmettre l'héritage et une fille passe avant un oncle. C'est ce que dit Jon Snow, c'est ce que dit Tywin Lannister, et on est d'accord.

Ce n'est pas que le cas pour le Nord. Si tu veux un autre exemple, Stannis dit texto qu'après sa mort, Shôren héritera, puis les enfants de Shôren si Stannis n'a pas de fils d'ici là.

La succession Frey, si les femmes ont des droits et si une fille passe devant un oncle, devrait être la suivante: Walder - Stevron - Ryman - Edwyn - *sa fille Walda* - Walder le Noir - Petyr Boutonneux - *sa fille Perra* - Aegon - Walton...

Pourtant, voici la conversation des deux Walder suite à la mort de Stevron, dans ACOK:

*"Au fait c'est ser Emmon, maintenant l'héritier?  
- Es-tu bête! Riposta son cousin. Les fils de l'aîné précèdent le cadet, voyons... Ser Ryman vient en tête, puis Edwyn, puis Walder le Noir, puis Petyr Boutonneux, puis Aegon, (...)"*

*Les fils de l'aîné précèdent le cadet... mais pas ses filles? Ni Walda, ni Perra ne sont mentionnées. Elles ne semblent pas avoir de droit. C'est d'ailleurs confirmé dans AFFC par Edwyn Frey dans une conversation avec Jaime, après la mort de Ryman (dont il accuse Walder le Noir d'être responsable): "Maintenant que notre père est mort, il ne reste plus que moi comme obstacle entre Walder le Noir et les Jumeaux."* Encore une fois, tout indique que sa fille Walda Frey n'a aucun droit pour hériter.

Bref, les Frey semblent pratiquer la même règle de succession que celle établie pour le Trône de Fer par le Grand conseil de l'an 101. Je me dis qu'ils ne doivent pas être les seuls à le faire pour que cette règle ait reçu autant d'appuis.

Okay ! Je vois d'où vient ta confusion. En fait tu mélanges "une fille passe avant un oncle" a.k.a. une lignée énatique passe avant la fratrie, avec "une petite-fille passe avant un fils cadet". C'est totalement différent ! L'ordre de succession anglo-saxon féodal repris par GRRM fait passer d'abord les descendants mâles de l'actuel souverain, puis ses descendants femelles. Ensuite on cherche parmi les ascendants et les co-ascendants.

En clair, prenons une famille fictive où le roi aurait 1 frère, 2 fils et 1 fille. Et chacun de ces enfants aurait lui-même un fils et une fille. L'ordre de succession est le suivant :

- fils aîné
- petit-fils issu du fils-aîné
- fils cadet
- petit-fils issu du fils cadet
- fille
- petit-fils issu de la fille
- petite-fille issue du fils aîné
- petite-fille issue du fils cadet
- petite-fille issue de la fille
- frère

Pour qu'un frère de l'actuel dirigeant soit pris en compte, il faudrait que tous les descendants de l'actuel souverain soient squizés, et une fille passe bien avant un frère, quand on se met du point de vue du-dit souverain. Walder Frey n'a pas de frère ! On est pas du tout dans ce genre de cas. Par contre avant qu'une fille de Walder soit prise en compte dans la succession, il faudra en passer par tous ses fils, petits-fils et arrière-petits-fils mâles de lignées mâles... Autant dire qu'effectivement, elles ne comptent que peu, et si tu comptes bien, c'est bien l'ordre évoqué par Stevron. Les fils de l'aîné comptent mais pas ses filles, du moins pas avant longtemps. ^^ Et ça n'a rien à voir avec une quelconque "salinité" de la loi puisque c'est justement le système anglo-saxon. Dans le système franc salique, les femmes n'avaient aucun droit ni au trône, ni de le transmettre.

**Khal Drogo**

Posté 03 novembre 2014 - 12:39

Bonne initiative d'avoir séparé les sujets.

Ce n'est pas que le cas pour le Nord. Si tu veux un autre exemple, Stannis dit texto qu'après sa mort, Shôren héritera, puis les enfants de Shôren si Stannis n'a pas de fils d'ici là.

S'il est roi, Stannis peut nommer son héritier. Le choix de Shôren va à l'encontre du précédent établi par le Grand conseil de 101 mais ce n'est pas la première fois qu'un roi ferait cela: Viserys I lui-même avait nommé Rhaenyra comme son héritière. Et dans le cas de Stannis, c'est tout de même compréhensible qu'il nomme Shôren, puisqu'il n'a aucun héritier mâle. Remarquons qu'avant la mort de Renly, lors des négociations devant Accalmie, Stannis offre à son frère de lui

pardonner sa rébellion, de lui laisser Accalmie et de le considérer comme son héritier jusqu'à ce qu'il lui naisse un fils. Renly passerait donc avant sa nièce pour hériter du trône.

Okay ! Je vois d'où vient ta confusion. En fait tu mélanges "une fille passe avant un oncle" a.k.a. une lignée énatique passe avant la fratrie, avec "une petite-fille passe avant un fils cadet". C'est totalement différent ! L'ordre de succession anglo-saxon féodal repris par GRRM fait passer d'abord les descendants mâles de l'actuel souverain, puis ses descendants femelles. Ensuite on cherche parmi les ascendants et les co-ascendants.

Mais si une fille passe avant un oncle, Walda Frey devrait hériter de son père Edwyn avant son oncle Walder le Noir, non? Si Edwyn hérite des jumeaux, son hétérière serait sensée être sa propre fille et non son frère, selon le système de primogéniture anglo-saxon. Mais ce n'est clairement pas le cas selon les Walder et Edwyn lui-même.

Dans le système franc salique, les femmes n'avaient aucun droit ni au trône, ni de le transmettre.

Et c'est exactement cette règle - les femmes n'ont ni droit au trône, ni possibilité de transmettre leur droit au trône - qui est considérée comme "une règle de fer" à l'issu du Grand conseil convoqué par Jaehaerys. *"regardless of seniority, the Iron Throne of Westeros could not pass to a woman, nor through a woman to her male descendants."* Ça ressemble à la loi salique, non? Ça doit bien venir de quelque part il me semble.

Je ne dis pas que toutes les familles au sud du Neck pratiquent cette forme de succession (de type salique), mais pour que le débat ait eu lieu, et pour qu'une version des règles de la succession excluant tout droit des femmes ait été défendue avec vigueur, il faut bien qu'un bon nombre de familles utilisent ces règles.

**hincmar**

Posté 03 novembre 2014 - 12:42

Intéressant, mais ne perdons pas de vue que la convocation de grands conseils ne visent pas à modifier les règles de succession mais à régler ponctuellement un litige. Les volontés de modifier les règles de successions peuvent aussi entrer en lignes de comptes dans le choix des grands barons (un peu comme Robert d'Artois dans les rois maudits soutenant Philippe 6 pour ses intérêts personnels), mais surtout il s'agit de désigner le souverain le plus compétant ou tout du moins celui bénéficiant du plus grand nombre de soutiens. Les grands conseils désignent donc

un individu et ne modifient pas "la constitution". Par ailleurs en aucun cas la loi salique ne s'applique pas dans les 7 couronnes, les branches issues des femmes accèdent au trône à plusieurs reprises. Il y a une différence entre privilégier un homme et exclure définitivement les femmes et leurs descendants de la succession.

Une petite question à laquelle Evrard semble en mesure de répondre, à la mort de Baelor, Daena et ses sœurs auraient-elles dû passer avant Viserys 2 ? La succession a-t-elle été tranchée par un grand conseil ou naturellement ? D'ailleurs bizarrement Daemon Feunoyr ne semblent pas avoir émis de revendications en s'appuyant sur les droits de sa mère.

Autre question dans le cadre de la succession d'un fief y a-t-il des équivalents de grands conseils régionaux ? Par exemple pour résoudre l'héritage Stark d'ici la fin de la chanson de glace et de feu, les barons nordiens auront-ils un rôle ou seul le suzerain donc le roi pourra trancher ?

### Lord Riusma

Posté 03 novembre 2014 - 12:42

Pour les maisons du Nord, il n'y a pas de doute: les femmes peuvent hériter, transmettre l'héritage et une fille passe avant un oncle. C'est ce que dit Jon Snow, c'est ce que dit Tywin Lannister, et on est d'accord.

C'est pour le reste du royaume que ça ne semble pas être le cas (à part Dorne qui a ses propres règles).

Cersei hérite de Castral Roc après la mort de Tywin, donc là-aussi une fille passe bien avant un oncle...

### Pandémie

Posté 03 novembre 2014 - 13:06

Mais si une fille passe avant un oncle, Walda Frey devrait hériter de son père Edwyn avant son oncle Walder le Noir, non ? Si Edwyn hérite des jumeaux, son héritière serait sensée être sa propre fille et non son frère, selon le système de primogéniture anglo-saxon. Mais ce n'est clairement pas le cas selon les Walder et Edwyn lui-même.

Erreur de placement par rapport à la personne décédée. Avant d'être l'oncle de Walda, Walder le Noir est le fils cadet de Lord Walder.

Walda ne passe devant Walder le Noir que lors du décès de son père Edwyn si entre-temps celui-ci est devenu Lord Edwyn Frey (car dans ce cas Walder le Noir est frère du lord, et donc oncle des enfants de celui-ci, et pas fils cadet).

La ligne de succession de lord Walder Frey n'est pas la même que celle d'Edwyn. A chaque nouveau lord, il faut refaire la ligne, et pas prendre l'ancienne.

Evrach

Posté 03 novembre 2014 - 13:26

Mais si une fille passe avant un oncle, Walda Frey devrait hériter de son père Edwyn avant son oncle Walder le Noir, non? Si Edwyn hérite des jumeaux, son hétière serait sensée être sa propre fille et non son frère, selon le système de primogéniture anglo-saxon. Mais ce n'est clairement pas le cas selon les Walder et Edwyn lui-même.

L'ordre de succession se calcule toujours par rapport au dirigeant actuel. Quand Walder mourra, si Edwyn hérite, alors tout l'ordre de succession sera modifié car la succession ne se calculera plus par rapport à Walder mais par rapport à Edwyn. Et effectivement, dans ce cas là, Walda passerait avant Walder le Noir. Le cas est tout différent pour Alys Karstark où c'est l'oncle de son père, Arnolf, qui a usurpé le titre.

*Edit : grillé par Pandémie pour celle-là*

Et c'est exactement cette règle - les femmes n'ont ni droit au trône, ni possibilité de transmettre leur droit au trône - qui est considérée comme "une règle de fer" à l'issu du Grand conseil convoqué par Jaehaerys. *"regardless of seniority, the Iron Throne of Westeros could not pass to a woman, nor through a woman to her male descendents."* Ça ressemble à la loi salique, non? Ça doit bien venir de quelque part il me semble.

Oui mais non. On a des tas de contre-exemples de maisons au sud du Neck où le titre passe par une femme. Regarde la succession des Arryn. Harrold Hardyng est l'héritier de Robert car il est le fils de la huitième fille de la soeur de Jon Arryn. Il passe par deux femmes !

Je ne dis pas que toutes les familles au sud du Neck pratiquent cette forme de succession (de type salique), mais pour que le débat ait eu lieu, et pour qu'une version des règles de la succession excluant tout droit des femmes ait été défendue avec vigueur, il faut bien qu'un bon nombre de familles utilisent ces règles.

Non justement, les spécificités des Targaryen sont telles que le modèle classique ouestrien a du mal à s'appliquer. L'inceste est un problème majeur dans les histoires de successions, en particulier avec des trucs comme les mariages tante/neveu où un enfant peut être à la fois le fils et le petit-fils du roi... A l'époque qui nous concerne, seuls quatre rois ont régné et le modèle classique a été assez ébranlé. Ne serait-ce que par le règne de Maegor, qui n'est pas considéré comme un usurpateur alors que selon la règle en vigueur, Aegon (le frère de Jaehaerys) lui passait devant. Quid de la polygamie d'Aegon ? Est-ce le fils né en premier qui compte, ou le fils issu de la femme qu'il a épousé en premier ? Tant de questions que le modèle classique de succession ne peut résoudre.

Quand en 92 Jaehaerys affirme Baelon comme héritier sans contestation. Il ne fait que réaffirmer le mode de succession standard : un fils cadet passe avant une petite-fille de l'aîné (ce qui ne serait pas le cas à Dorne), cas classique qu'on rencontre plusieurs fois à Westeros (sauf à Dorne) mais qui méritait d'être spécifié par le roi car le cas ne s'était jamais présenté jusqu'à maintenant et qu'avec le précédent de Maegor ceignant la couronne, ça faisait pas de mal de le rappeler. Par contre en 101, la situation est beaucoup plus complexe. Jaehaerys doit choisir entre deux héritiers mâles.

Son arrière-petit-fils issu de son fils aîné et son petit-fils issu de son fils cadet. C'est un cas très rare et très problématique car leurs prétentions sont à peu près équivalentes. Laenor est un mâle et il est issu de la branche aînée. Viserys est issu d'une branche cadette, mais il est plus proche généalogiquement puisqu'il est le petit-fils du roi... Pour trancher (et avec toutes les raisons que j'ai citées précédemment), le conseil a invoqué le fait que Laenor étant l'arrière-petit-fils par une femme, Viserys aurait la préséance.

C'est un cas très proche de celui évoqué dans les Rois Maudits et, là aussi, le principe "salique" de la transmission du trône n'est pas le mode de succession en vigueur dans le reste du royaume franc mais un cas particulier qu'on a appliqué uniquement pour que le roi anglais n'hérite pas de la France. Cela n'empêche pas que pour tous les autres titres, ça ne fonctionnait pas comme ça (flagrant délit d'hypocrisie ^^) et c'est pareil à Westeros, sinon les ladies détenant un titre n'existeraient simplement pas...

Et c'est exactement cette règle - les femmes n'ont ni droit au trône, ni possibilité de transmettre leur droit au trône - qui est considérée comme "une règle de fer" à l'issue du Grand conseil convoqué par Jaehaerys. *"regardless of seniority, the Iron Throne of Westeros could not pass to a woman, nor through a woman to her male descendents."* Ça ressemble à la loi salique, non ? Ça doit bien venir de quelque part il me semble.

Je ne dis pas que toutes les familles au sud du Neck pratiquent cette forme de succession (de type salique), mais pour que le débat ait eu lieu, et pour qu'une version des règles de la succession excluant tout droit des femmes ait été défendue avec vigueur, il faut bien qu'un bon nombre de familles utilisent ces règles.

Quand le "Grand Conseil" franc a sorti de son placard la loi salique pour empêcher Edouard III d'accéder au trône de France, personne ne l'utilisait cette loi... et personne ne l'avait jamais utilisé (du moins dans un système féodal), c'était juste un enrobage légaliste sur une décision pragmatique et qui allait avoir des conséquences terribles a posteriori. Là c'est pareil, elle sort de nulle-part cette loi, et elle est spécifique à la fois aux Targaryen et à la couronne.

**Modifié par Evrach, 03 novembre 2014 - 15:32 .**

Evrach

Posté 03 novembre 2014 - 14:38

Par ailleurs en aucun cas la loi salique ne s'applique pas dans les 7 couronnes, les branches issues des femmes accèdent au trône à plusieurs reprises. Il y a une différence entre privilégier un homme et exclure définitivement les femmes et leurs descendant de la succession.

Non mais Khal Drogo a raison quand il dit que le trône de fer a une succession qui se rapproche de la loi salique et qu'une femme n'y règne ni ne transmet son droit à régner (du moins c'est le cas à partir de Jaehaerys I jusqu'à Aegon V), le point de désaccord entre nous c'est qu'il considère que le conseil a "imposé" cette forme "salique" de succession parce que c'était le mode en vigueur à Westeros, or nous amenons des arguments qui montrent que c'est l'inverse. Le grand conseil a tranché pour cette solution alors qu'elle n'est pas du tout le mode de succession en vigueur à Westeros et constitue une exception propre au Trône de fer.

Une petite question à laquelle Evrach semble en mesure de répondre, à la mort de Baelor, Daena et ses sœurs auraient-elles dû passer avant Viserys 2 ? La succession a-t-elle été tranchée par un grand conseil ou naturellement ? D'ailleurs bizarrement Daemon Feunoyr ne semblent pas avoir émis de revendications en s'appuyant sur les droits de sa mère.

Cf. la réponse à la question d'au-dessus en fait ; depuis Jaehaerys I et (probablement) jusqu'à Aegon V, les femmes ne pouvaient ni régner ni transmettre le trône, donc Daena et les autres n'ont pas été envisagées ni apportées en crédit par les Feunoyr.

Autre question dans le cadre de la succession d'un fief y a-t-il des équivalents de grands conseils régionaux ? Par exemple pour résoudre l'héritage Stark d'ici la fin de la chanson de glace et de feu, les barons nordiens auront-ils un rôle ou seul le suzerain donc le roi pourra trancher ?

C'est possible... Mais il est plus probable que le suzerain direct tranche en cas de conflit de succession après avoir écouté les différents partis comme ça se faisait dans le Moyen-Âge réel. La nécessité d'un Grand Conseil ne s'impose que lorsqu'il s'agit du trône puisque par définition le roi n'a pas de suzerain.

**DroZo**

Posté 03 novembre 2014 - 14:50

Non mais Khal Drogo a raison quand il dit que le trône de fer a une succession qui se rapproche de la loi salique et qu'une femme n'y règne ni ne transmet son droit à régner (du moins c'est le cas à partir de Jaehaerys I jusqu'à Aegon V), le point de désaccord entre nous c'est qu'il considère que le roi a imposé cette forme "salique" de succession parce que c'était le mode en vigueur à Westeros, or nous amenons des arguments qui montrent que c'est l'inverse. Le grand conseil a tranché pour cette solution alors qu'elle n'est pas du tout le mode de succession en vigueur à Westeros et constitue une exception propre au Trône de fer.

Même cette exception n'est pas infaillible. Daenerys, pourtant une femme, est considérée comme l'héritière des Targaryen et comme "héritière légitime" selon ses (rares) partisans, et Shôren est l'héritière de Stannis (de même que Myrcella est l'héritière de Tommen).

**Evrach**

Posté 03 novembre 2014 - 14:56

Etant donné qu'au grand conseil qui a vu l'accession d'Aegon V au trône la fille de Daeron faisait partie des candidats (rapidement écarté certes, mais candidate quand même), c'est que quelque part entre Jaehaerys I et Aegon V, la loi a changé. Ce qui fait que Vaella a pu être candidate au trône, que Daenerys puisse être considérée comme héritière du trône et que Robert puisse faire remonter ses prétentions à Rhaelle. On a pas de "détail technique" de cette abrogation, mais à mon avis strictement subjectif et personnel, c'est avec l'intégration de Dorne au royaume sous Daeron II que le caractère strictement agnatique de la succession au Trône de fer a été supprimé (peut-être une des conditions du mariage royal avec Dorne ?). En tout cas le fait que, comme l'a souligné hincmar, Viserys II ait prévalu à Daena à la mort de Baelor montre que le précédent initié lors de la succession de Jaehaerys était toujours en vigueur en 171 (mais plus en 233).

**Khal Drogo**

Posté 03 novembre 2014 - 15:02

Walda ne passe devant Walder le Noir que lors du décès de son père Edwyn si entre-temps celui-ci est devenu Lord Edwyn Frey (car dans ce cas Walder le Noir est frère du lord, et donc oncle des enfants de celui-ci, et pas fils cadet).

La ligne de succession de lord Walder Frey n'est pas la même que celle d'Edwyn. A chaque nouveau lord, il faut refaire la ligne, et pas prendre l'ancienne.

L'ordre de succession se calcule toujours par rapport au dirigeant actuel. Quand Walder mourra, si Edwyn hérite, alors tout l'ordre de succession sera modifié car la succession ne se calculera plus par rapport à Walder mais par rapport à Edwyn. Et effectivement, dans ce cas là, Walda passerait avant Walder le Noir. Le cas est tout différent pour Alys Karstark où c'est le frère de son père, Arnolf, qui a usurpé le titre.

Donc, si le vieux Walder décède avant Edwyn, Walda pourrait hériter des Jumeaux alors que ça ne serait pas le cas si Edwyn décède avant son arrière grand-père? Vous avez peut-être raison. J'avais toujours cru que l'ordre de décès n'avait pas d'importance pour déterminer l'ordre de succession, mais je peux me tromper, je ne suis pas un expert de ces questions.

Je continue quand même d'envisager que cette espèce de "loi salique", qui est en quelque sorte adoptée par le Grand conseil de l'an 101, ne doit pas être entièrement étrangère à Westeros. En lisant ce passage dans TWOIAF on voit bien que les lords réunis à Harrenhal font plus que peser les mérites respectifs de deux candidats qui ont tout deux des qualités. On nous dit clairement que le facteur déterminant de leur choix est la volonté de faire toujours passer les lignées masculines avant les lignées féminines. D'où le fait que le choix du Grand conseil ait été interprété comme l'instauration d'une loi.

Si la succession targaryenne a suscité autant de débat c'est possiblement en partie pour les raisons que Evrach énonce mais peut-être aussi parce qu'il n'y avait justement pas de système unique de succession unique à travers les Sept Couronnes que la couronne pouvait simplement copier. La reine Alyssane défend quand même les droits de sa petite-fille Rhaenys contre ceux de Baelon en 92 et se querelle avec le roi là dessus (alors que d'après ce que disent Evrach et Pandémie, Rhaenys ne devrait pas avoir de droits au trône, son père étant décédé avant son grand-père). Si plusieurs systèmes de succession co-existent, ça pourrait aussi expliquer pourquoi septon Barth n'a pas inscrit une règle claire pour tout le royaume dans son code de loi.

Cersei hérite de Castral Roc après la mort de Tywin, donc là-aussi une fille passe bien avant un oncle...

Bien vu. Les Lannister semblent donc pratiquer le même système de succession que le Nord. Notons qu'ils prétendent que leur lignée remonte à Lann le Futé par les femmes, jusqu'aux premiers hommes. Ça pourrait l'expliquer. Mais ça ne signifie pas nécessairement que d'autres familles, du Conflans, du Val, du Bief ou des Terres de l'Orage, voir de l'Ouest, ne pratiquent pas un système de succession niant tout droit aux femmes.

Même cette exception n'est pas infaillible. Daenerys, pourtant une femme, est considérée comme l'héritière des Targaryen et comme "héritière légitime" selon ses (rares) partisans, et Shôren est l'héritière de Stannis (de même que Myrcella est l'héritière de Tommen).

La différence pour Daenerys c'est que toutes les lignées masculines sont éteintes. Dans un tel cas, il est normal qu'une femme puisse hériter, ça devient la seule solution. Idem pour les Arryn: certes Harrold hériterait du Val par lignée féminine, mais Baelish se place dans l'hypothèse où le petit Robert Arryn ne survivrait pas et donc, que toutes les lignées Arryn masculines seraient éteintes.

Pour Stannis le cas est encore plus différent. Les "droits" des Baratheon sur le trône passent déjà par une lignée féminine au départ, donc en contradiction avec la règle "salique" du Grand conseil de 101. Normal que Stannis ne tienne pas compte de cette règle, comme son frère avant lui (mais rappelons que Stannis était tout de même prêt à faire passer Renly avant Shôren pour faire la paix avec son frère).

EDIT - Ok la dernière réponse d'Evrach - qui suppose une abrogation de la "loi salique" suite à l'intégration de Dorne - est possiblement la bonne explication.

2e EDIT - Au sujet de l'existence des titres de Lady qui gouvernent des fief: notons que dans beaucoup de cas (une majorité?), il s'agit de veuves gouvernant le fief de leur défunt mari et non pas d'héritières.

**Modifié par Khal Drogo, 03 novembre 2014 - 15:24 .**

**Evrach**

Posté 03 novembre 2014 - 15:19

Donc, si le vieux Walder décède avant Edwyn, Walda pourrait hériter des Jumeaux alors que ça ne sera pas le cas si Edwyn décède avant son arrière grand-père? Vous avez peut-être raison. J'avais toujours cru que l'ordre de décès n'avait pas d'importance pour déterminer l'ordre de succession, mais je peux me tromper, je ne suis pas un expert de ces questions.

Exactement. En fait quand un lord décède et que son héritier prend sa place, toute la succession change car elle s'établit en fonction du nouveau lord et pas de l'ancien, et donc de la descendance du nouveau lord et non de l'ancien. Les frères du nouveaux lords sont les plus lésés dans l'histoire car ils étaient descendants directs de l'ancien lord mais ne sont que co-ascendants du nouveau (leur frère) et toute la descendance de leur frère leur passera devant, y compris les filles par contre une petite-fille ne passe pas avant un fils, même cadet. Alors un oncle, j'en parle même pas !

Je continue quand même d'envisager que cette espèce de "loi salique" qui est en quelque sorte adoptée par le Grand conseil de l'an 101 ne doit pas être entièrement étrangère à Westeros. Si la succession targaryenne a suscité autant de débat c'est possiblement en partie pour les raisons que Evrach énonce mais peut-être aussi parce qu'il n'y avait justement pas de système unique de succession unique à travers les Sept Couronnes. La reine Alyssane défend quand même les droits de sa petite-fille Rhaenys contre ceux de Baelon en 92 et se querelle avec le roi là dessus (alors que d'après ce que disent Evrach et Pandémie, Rhaenys ne devrait pas avoir de droits au trône, son père étant décédé avant son grand-père).

C'est justement l'un des arguments qui nous fait dire que la loi salique n'était pas et n'a jamais été en vigueur à Westeros. Jaehaerys a toujours eu à coeur l'intégration au royaume et la continuité avec Westeros, du coup quand à la mort d'Aemon il désigne Baelon, il le fait conformément aux traditions ouestriennes qui font passer les hommes avant, et au détriment de Rhaenys, mais qu'on se mette d'un point de vue agnatique classique (comme les Frey cités plus haut) ou d'un point de vue salique strict, soient les deux cas qui nous occupent, et bien dans les deux cas, Baelon était l'héritier de toute façon ! Donc cette réaffirmation de Baelon comme héritier ne peut pas venir d'un penchant dans un sens ou dans l'autre, c'est autre chose :

Il est probable que la société valyrienne était beaucoup moins patriarcale que la société ouestrienne (les femmes montent des dragons, rien que ça c'est un indice suffisant ^^) et il est normal que les femmes de pouvoir de l'époque comme Alyssane et Rhaenys aient envisagé la possibilité de compter au même titre que les hommes et n'aient pas été ravies de ce choix et aient cherché à faire pencher la balance de l'autre côté, comme à Dorne et il est probable qu'Alyssane n'était certainement pas partisane d'une préséance masculine au trône ; il faut dire que la question ne s'était jamais posée jusque là (je rappelle qu'on est que deux générations sous Aegon le conquérant) puisque les aînés ont toujours été des hommes jusqu'à la naissance de Rhaenys.

En tout cas ça mériterait un article clair sur le wiki tout ça ^^.

Posté 03 novembre 2014 - 15:31

@ Evrach: Tu as peut-être raison. Ton hypothèse pour expliquer le désaccord de 92 AC entre Jaehaerys et Alysanne se tient. Mais je continue de trouver étrange que les seigneurs du Grand conseil de 101 aient adopté une règle de succession pour le trône qui soit encore plus patriarcale que tout ce qui existait à Westeros. Au départ c'est ça qui m'a amené à formuler cette hypothèse de maisons fonctionnant déjà avec un système "salique" de succession (ça et les propos des Walder et d'Edwyn Frey qui me semblaient nier le droit à l'héritage des femmes).

**Modifié par Khal Drogo, 03 novembre 2014 - 15:31 .**

Evrach

Posté 03 novembre 2014 - 15:35

Mais je continue de trouver étrange que les seigneurs du Grand conseil de 101 aient adopté une règle de succession pour le trône qui soit encore plus patriarcale que tout ce qui existait à Westeros.

Aussi étrange que les rois de France adoptant la même loi alors même que leurs ducs, comtes et barons ne l'appliquent pas ? ^^

Lord Riusma

Posté 03 novembre 2014 - 15:42

Bien vu. Les Lannister semblent donc pratiquer le même système de succession que le Nord. Notons qu'ils prétendent que leur lignée remonte à Lann le Futé par les femmes, jusqu'aux premiers hommes. Ça pourrait l'expliquer.

Les Lannister prétendent descendre des Andals et non des Premiers Hommes (des aventuriers andals qui se seraient installés dans l'Ouest bien avant l'arrivée massive des Andals par la suite)... que ce soit vrai ou non peu importe, ils se réclament toutefois de tradition andale.

Mais ça ne signifie pas nécessairement que d'autres familles, du Conflans, du Val, du Bief ou des Terres de l'Orage, voir de l'Ouest, ne pratiquent pas un système de succession niant tout droit aux femmes.

Sûr... ça ne signifie pas non plus que certaines maisons ne pourraient pas tout aussi bien réserver la succession au plus jeune des fils plutôt qu'au plus vieux si tu souhaites partir sur ce genres de raisonnements (erronés bien entendu, absence de preuve ne constitue pas une preuve).

Le fait est que les filles ne sont généralement pas écartées de la succession en ce qui concerne les fiefs, et le rappel fait aux traditions andales au départ de la Danse des Dragons semble extrêmement douteux (possible aussi que les Andals aient adopté en la matière les traditions des Premiers Hommes). Après, dans certains cas une femme aura du mal à défendre ses droits face à des oncles (cela risque d'être le cas chez les Frey).

**Khal Drogo**

Posté 03 novembre 2014 - 16:18

Sûr... ça ne signifie pas non plus que certaines maisons ne pourraient pas tout aussi bien réserver la succession au plus jeune des fils plutôt qu'au plus vieux si tu souhaites partir sur ce genres de raisonnements (erronés bien entendu, absence de preuve ne constitue pas une preuve).

Le fait est que les filles ne sont généralement pas écartées de la succession en ce qui concerne les fiefs, et le rappel fait aux traditions andales au départ de la Danse des Dragons semble extrêmement douteux (possible aussi que les Andals aient adopté en la matière les traditions des Premiers Hommes). Après, dans certains cas une femme aura du mal à défendre ses droits face à des oncles (cela risque d'être le cas chez les Frey).

Enfin, je ne suggérais pas une règle de succession complètement absurde, j'émettais simplement l'hypothèse que la règle adoptée pour le Trône de Fer ait pu être en vigueur dans certaines familles de Westeros. Et oui, il se peut que les Andals aient pratiqué une règle de succession plus patriarcale que les Premiers Hommes puis qu'ils aient pas la suite adopté les coutumes des Premiers Hommes. Mais certaines familles auraient aussi pu garder la tradition andale.

Peut-être aussi que vous avez raison et que la règle adoptée pour la succession monarchique en 101 est vraiment unique au Trône de Fer. Je n'en suis pas certain, mais les explications d'Evrach tiennent la route, en attendant davantage d'informations.

**Modifié par Khal Drogo, 03 novembre 2014 - 16:19 .**

**Lapin rouge**

Posté 03 novembre 2014 - 17:36

En tout cas ça mériterait un article clair sur le wiki tout ça ^^.

Il y a bien un embryon ici : [http://www.lagardede...on\\_successorale](http://www.lagardede...on_successorale)

Mais je ne suis pas sûr que tout y soit traité correctement.

Lord Riusma

Posté 03 novembre 2014 - 17:56

Et oui, il se peut que les Andals aient pratiqué une règle de succession plus patriarcale que les Premiers Hommes puis qu'ils aient pas la suite adopté les coutumes des Premiers Hommes. Mais certaines familles auraient aussi pu garder la tradition andale.

Le fait est que nous n'avons aucun exemple de succession qui se fasse sur le modèle de celui de la Couronne (on ne peut pas dire que nous croulons sous les exemples non plus, mais bon). Le cas de la maison Frey est un peu particulier puisqu'il y a une surabondance d'héritiers potentiels dotés de réelles ambitions avec un lord Walder Frey très âgé. Du coup, avec les morts de Stevron Frey puis de Ryman, si Edwyn devait y passer aussi sa fille aurait plus de mal à se positionner en héritière au regard de son très jeune âge (elle est quand même l'arrière petite-fille de lord Walder Frey, une situation peu commune). Du haut de ses 10 ans, si lord Walder Frey venait à mourir rapidement, il lui faudra des soutiens puissants si elle ne veut se découvrir une envie "spontanée" de devenir septa ou se retrouver mariée temporairement (avant accident) à son oncle Walder le Noir (ou tout autre prétendant à la succession qui aura réussi à écarter les autres)... tout ceci sans compter les propres volontés de lord Walder en matière de succession, ainsi que l'éventuelle choix de leur suzerain (ou du roi) s'il était amené à trancher dans l'histoire (ce qui peut toujours arriver si la situation devient trop complexe).

Edric le Gris

Posté 04 novembre 2014 - 11:07

Et du coup, si Daenerys se pointe à Westeros à dos de dragon, qu'est-ce qui risque de se passer ?

"Désolé, ma brave dame, vous avez beau avoir conquis le continent, vous avez pas le droit au trône, c'est un truc de mecs" ? ^^

## Werther

Posté 04 novembre 2014 - 11:12

Et du coup, si Daenerys se pointe à Westeros à dos de dragon, qu'est-ce qui risque de se passer ?

"Désolé, ma brave dame, vous avez beau avoir conquis le continent, vous avez pas le droit au trône, c'est un truc de mecs" ? ^^

Si Aegon est bien Feunoyr (et que Jon n'est pas le légitime fils de Rhaegar), elle peut accéder au trône en tant que seule Targaryenne encore vivante.

La règle exclue les femmes seulement si il y a un héritier mâle quelque part.

## DroZo

Posté 04 novembre 2014 - 11:12

Généralement, c'est celui où celle qui a conquis le continent et qui a les armes de destructions massives qui commande

## Prince Varys

Posté 04 novembre 2014 - 11:15

Le pire des scénarios serait que Aegon et Jon Snow soient bien des Targaryen, qu'ils puissent contrôler un dragon et qu'il ne s'entendent pas avec Daenerys et qu'aucun mariage n'est possible. On plongerait rapidement dans une Danse des Dragons.

## hincmar

Posté 04 novembre 2014 - 11:35

Le pire des scénarios serait que Aegon et Jon Snow soient bien des Targaryen, qu'ils puissent contrôler un dragon et qu'il ne s'entendent pas avec Daenerys et qu'aucun mariage n'est possible. On plongerait rapidement dans une Danse des Dragons.

Avec 3 dragons le conflit se réglerai rapidement de toute façon.

## Prince Varys

Posté 04 novembre 2014 - 11:41

Trois prétendants Targaryen (au cas où Jon et Aegon le seraient), aux droits plus ou moins équivalents, trois armées disparates, trois dragons.

DroZo

Posté 04 novembre 2014 - 11:56

Et ouais... Sauf qu'il ne reste que deux tomes. Que les dragons sont à l'autre bout du monde de Westeros et que Jon s'en servira surtout pour cramer des autres. Je pense qu'in part en super HS là. Si on en revenait au thème d'origine?

Geoffray

Posté 04 novembre 2014 - 14:00

Oui je confirme. Merci de se concentrer sur le thème du sujet et d'éviter les HS (il existe suffisamment de sujet pour discuter de tel ou tel points) .

lud45

Posté 06 novembre 2014 - 07:46

*"Le pouvoir réside là où les hommes croient qu'il réside"*  
-Lord Varys

Les règles de succession sont faites pour des temps de paix afin que la paix demeure. Dès qu'une personne n'est pas d'accord, elles ne s'appliquent plus (*fictif*) :

- Si quelqu'un a plus d'influence que son adversaire sur un titre, même si les règles disent le contraire, il est plus que probable que celui qui a plus d'influence gagne le titre.
- Si l'ensemble du Nord renie Rickon et fait allégeance à Roose Bolton alors Roose est bien le successeur de Rob. Pourtant aucune règle ne parle du père naturel du mari d'une "soeur" de Rob.
- Si personne ne veut faire la guerre et que Tommen nomme Osha lady de Castral Roc, Osha sera contre toutes attentes lady de Castral Roc.
- Si 2 personnes convoitent le même titre et ont des influences similaires, on appelle cela la GUERRE.

Bref, ce que je veux dire c'est que je suis d'accord avec Evrach, dès qu'il y a un flou/désaccord on choisit quelqu'un puis on comble avec une raison pour la postérité. Les flous sont assez rares quand quelqu'un comme un roi peut t'écraser au dessus de toi. Il sont plus récurrent lorsque personne n'est au dessus. Les règles monarchiques sont donc plus complexe, mais peuvent encore être modifiées si une famille X arrive avec 8 dragons de l'antique Valyria qui n'avait finalement pas disparu.

A priori même dans les terres aussi patriarcales que les îles de Fer, Asha voulut y revendiquer son droit de succession (fille avant l'oncle), cela démontre que c'est une constante même pour les régions davantage "pro-homme". Cependant, comme indiqué plus haut, les règles tombent lorsque quelqu'un avec plus d'influence n'est pas d'accord. Au lieu de suivre les règles de

succession et de confier cela à Asha, ils ont sorti les règles vieilles de plus de 6 millénaires!

Nous pouvons aussi aller par élimination, 9 maisons dirigeantes:

- Terre de la couronne: Similaire loi salique
- Dorne: Fille aînée avant fils
- Nord: Fille avant l'oncle (ex: Tyrion via Sansa)
- L'ouest: Fille avant l'oncle (ex: Cersei)
- Îles de fer: Fille avant l'oncle (ex: Asha, en vain)
- Val d'Arryn: Fille avant l'oncle (ex: Jeyne Arryn était Lady et gouverneur malgré un fils vivant au début de la danse)

Les seules portions du royaume qui n'ont pas d'exemple sont:

- Terre de l'orage
- Conflans

**Modifié par Pandémie, 06 novembre 2014 - 10:31 .**

Pas d'"e" accentué avant une double consonne ("succession") + Fuuuuuusion

**Pandémie**

Posté 06 novembre 2014 - 10:58

C'est bien beau et vrai, mais dans les faits, le respect des lois est un facteur déterminant de l'influence. Le roi Aerys le Fol, a priori la personne ayant la plus forte influence de tout le royaume, a perdu son trône du fait du non-respect du lien de vassalité et d'un déni de justice. S'il s'était amusé à condamner à mort les betteraves plus que des Stark ou Baratheon, personne ne se serait rebellé. Varys ou Littlefinger sont également parmi les personnages les plus influents du royaume. Malgré cela, les lois et les coutumes sont telles qu'il est illusoire pour eux d'espérer un jour monter sur le trône, parce que s'ils le peuvent, cela signifie que n'importe quel individu de basse extraction peut le faire aussi. Et cela, les nobles ne le voudront pas.

Il en va donc de même pour les règles de succession. Les seigneurs qui auraient une soeur aînée ne voudront pas voir une modification de la loi en faveur de celles-ci, cela remettrait en question leur position. De même ceux qui doivent leur position à une fille passée devant un oncle n'ont pas intérêt à changer la loi.

Bref, dans la plupart des cas, la majorité indécise va rejoindre le camp du respect de la loi et de la coutume pour préserver la stabilité. Il faut non seulement une influence considérable, mais également une situation extrêmement particulière pour modifier la donne, de sorte que l'on puisse dire ensuite que la règle générale n'a pas été changée mais que l'on a créé une mesure d'exception. Ce qui est bien le but des Grands Conseils ou des états généraux fer-nés.

**Khal Drogo**

Peut-être que la règle "une fille passe avant un oncle" s'applique théoriquement à peu près partout comme Jon Snow et Alys Karstark le laissent entendre dans ADWD... Reste que chaque fois que cette règle est sensée d'appliquer et donner le pouvoir sur un fief à une femme (ou à un homme via une lignée féminine), elle rencontre de la résistance. C'est systématique dans la saga:

- Cas de la succession Corbois: Normalement le fief Corbois devrait aller, sans discussion, à Berena Corbois (héritière légitime à la mort de son frère Halys et de son neveu Daryn). Mais les discussions qui ont lieu à la fête des moissons de Winterfell montrent que ça ne va pas de soi: on envisage de légitimer Larence Snow justement pour éviter que le fief passe par une femme. Et Ramsay s'estime l'héritier du fief Corbois par son mariage avec la veuve du dernier seigneur (ce qui n'a aucun fondement légal, mais au fond, on est ici dans un cas de "la force fait la loi");
- Cas d'Alys Karstark: quoi qu'en disent Jon et Alys, Arnolf s'estime l'héritier du fief, passant par dessus les droits de sa nièce, et parvient à se faire obéir des gens du château et du fief (même si Alys croit pouvoir réussir à contester le pouvoir de son grand-oncle, avec l'aide de son mari sauvageon);
- Cas d'Asha Greyjoy, qui devrait hériter des Îles de Fer à la mort de son père et à celle présumée de son frère mais qui voit ses droits spoilés par son oncle, avec l'accord de la majorité des Fer-Nés;
- La succession de Jaehaerys: on en a discuté, le Grand Conseil de 101 préfère faire hériter Viserys I que Rhaenys ou son fils Rhaenor, adoptant même une "loi salique" pour le Trône de Fer;
- Danse des dragons: alors que Rhaenyra a été nommé héritière par son père et que les grands vassaux ont juré de la reconnaître comme reine, la moitié du royaume conspire pour mettre Aegon II sur le trône à la mort de Viserys I;
- Cas de Viserys II qui devient roi en passant par-dessus des droits de Daena Targaryen: alors que les Noirs ont remporté la Danse des dragons (élément très intéressant que TWOIAF m'a appris, que j'ignorait) et qu'Aegon III est devenu roi en tant que fils de Rhaenyra. On pourrait donc penser que le précédant de 101 ne compte plus... mais les partisans de Viserys II l'évoquent pour bafouer les droits de Daena, avec l'accord de la grande majorité de la noblesse du royaume;
- Succession de Maekor et d'Aerys I: où le Grand conseil de 233 couronne Aegon V, en ignorant entre autres les droits de la fille de Daeron (bon j'admet que dans ce cas-ci, il y avait de bonnes raisons);
- Cas des Frey: comme on en a discuté personne ne semble faire grand cas des droits éventuels des filles.

Bref, même si les règles de succession en vigueur à Westeros donnent aux femmes le droit d'hériter en l'absence d'héritiers mâles en ligne directe, dans la pratique ces droits sont systématiquement remis en question chaque fois qu'ils devraient s'appliquer. Je ne suis pas sûr que nous ayons un seul exemple où ces droits ne sont pas défiés dans la pratique en dehors de Dorne et de l'île aux Ours... Et chaque fois qu'ils ont l'occasion de s'exprimer sur une question de succession, les seigneurs de Westeros sont systématiquement en faveur, dans leur majorité, d'ignorer les droits des femmes (Grand conseil de 101, Danse des dragon lors de laquelle Aegon II est soutenu par la moitié du royaume, succession de Viserys II, Grand conseil de 233, États généraux de la royauté dans AFFC).

La règle selon laquelle "une fille passe avant un oncle" me semble au final bien fragile et théorique... Et la noblesse de Westeros semble avoir d'énormes réserves à laisser une femme hériter d'un fief, quel qu'il soit.

En conclusion: en l'absence d'héritier mâle pour un fief, les risques de guerre de succession sont élevés et Jon Snow, en prenant partie pour Alys Karstark, peut facilement se faire accuser de se mêler de quelque chose qui ne le regarde pas (puisque Arnolf peut s'appuyer sur de nombreux précédents pour défendre son "usurpation" des droits de sa nièce).

**Modifié par Khal Drogo, 08 novembre 2014 - 20:34 .**

**Lord Riusma**

Posté 08 novembre 2014 - 19:54

Le cas d'Aegon III est très particulier. A la fin de la Danse des Dragons il était l'héritier de Rhaenyra par les femmes, mais aussi de Viserys I par les hommes puisque fils du frère, Daemon. Viserys n'ayant plus d'héritier mâle par Alicent, même en cherchant la lignée mâle exclusivement il fallait bien remonter à feus Viserys et son frère Daemon... et redescendre à Aegon III. Le fait que Viserys, le frère d'Aegon III, monte sur le trône en dépit des droits des filles d'Aegon n'est ensuite que l'expression de la règle connue pour le trône.

De même, la situation de Corbois est aussi très particulière puisqu'il n'est pas question d'une fille de lord Halys mais d'une sœur, ce qui brouille forcément les cartes (et amène Rodrik et Luwin à étudier toutes les options pour que Robb tranche le moment venu).

En temps de troubles il est évident qu'une fille aura plus de mal à défendre ses droits sur un fief face à un oncle ambitieux, il n'empêche qu'elle a les meilleurs prétentions et le droit avec elle pour ce qu'on en sait.

**Khal Drogo**

Posté 08 novembre 2014 - 20:45

Le cas d'Aegon III est très particulier. A la fin de la Danse des Dragons il était l'héritier de Rhaenyra par les femmes, mais aussi de Viserys I par les hommes puisque fils du frère, Daemon. Viserys n'ayant plus d'héritier mâle par Alicent, même en cherchant la lignée mâle exclusivement il fallait bien remonter à feus Viserys et son frère Daemon... et redescendre à Aegon III. Le fait que Viserys, le frère d'Aegon III, monte sur le trône en dépit des droits des filles d'Aegon n'est ensuite que l'expression de la règle connue pour le trône.

Oui c'est vrai, on peut prétendre qu'Aegon III hérite en fait du trône via son père Daemon... Mais reste que les Noirs ont gagné la guerre! J'ai quand même l'impression qu'à la fin de la guerre, les Noirs ont avant tout couronné le jeune Aegon en tant que fils de Rhaenyra. Et on serait en droit de s'attendre à ce que cette victoire des partisans de Rhaenyra ait établi le fait qu'une femme pouvait hériter du Trône de Fer. Mais le réflexe machiste de dénier le droit d'héritage des femmes est profondément ancré...

De même, la situation de Corbois est aussi très particulière puisqu'il n'est pas question d'une fille de lord Halys mais d'une sœur, ce qui brouille forcément les cartes (et amène Rodrik et Luwin à étudier toutes les options pour que Robb tranche le moment venu).

En l'absence d'un enfant vivant de lord Halys, on est sensé remonter une génération plus haut, ce qui nous mène finalement à Berena comme héritière de son père. Mais comme on le voit, ça ne va pas de soi de laisser un fief à une femme (ou via une femme si on donne le fief à un de ses fils) puisqu'il faut attendre que Robb tranche le cas...

En temps de troubles il est évident qu'une fille aura plus de mal à défendre ses droits sur un fief face à un oncle ambitieux, il n'empêche qu'elle a les meilleurs prétentions et le droit avec elle pour ce qu'on en sait.

Ça reste un droit bien fragile, admettons le, puisqu'on a plus d'exemples de cas où la règle est ignorée que de situations où elle est suivie. Et s'il suffit d'évoquer "un temps de trouble" pour ignorer les droits des femmes, Arnolf Karstark est dans son droit et Jon Snow se mêle de quelque chose qui ne le regarde pas.

**Modifié par Khal Drogo, 08 novembre 2014 - 20:50 .**

## Pandémie

Posté 08 novembre 2014 - 20:55

L'analyse est faussée par le fait qu'on ne connaisse bien que les situations contemporaines de la saga, une période particulièrement troublée, et de la famille royale, un cas à part puisque situé au sommet. Il existe peut-être quantité de succession par les femmes dont on a jamais entendu parler, la succession Corbois aurait été arbitrée si un Stark avait paisiblement régné à Winterfell.

Pour les exemples que tu donnes, certains montrent au contraire que la règle est importante. Alys fuit et craint pour sa vie justement parce Arnolf doit l'éliminer pour être seigneur de plein droit.

Il profite de l'âge d'Alys, pas seulement de son sexe. Il aurait aussi profité de la situation pour l'éliminer s'il était resté un très jeune fils. Pour les Targaryen, ce sera toujours spécial, et pour les Frey, on t'as déjà expliqué que les filles étaient sans importance tant que Walder est lord et qu'il est tout à fait normal qu'elles soient exclues des discussions dans la saga. De même pour Corbois. Ramsay doit passer par la case mariage pour avoir le moindre droit.

Edit: après, il est certain que la société est machiste et profitera plus facilement de la situation si l'héritier est une héritière. Mais ça ne veut pas dire que la règle n'est pas respectée, car une opportunité de prendre le pouvoir sera prise au moindre signe de faiblesse, peu importe le sexe.

## Khal Drogo

Posté 08 novembre 2014 - 21:04

L'analyse est faussée par le fait qu'on ne connaisse bien que les situations contemporaines de la saga, une période particulièrement troublée, et de la famille royale, un cas à part puisque situé au sommet. Il existe peut-être quantité de succession par les femmes dont on a jamais entendu parler, la succession Corbois aurait été arbitrée si un Stark avait paisiblement régné à Winterfell.

Mais quelle période de Westeros n'est pas particulièrement troublée, justement? Avant la conquête, la guerre était constante, que ce soit entre les 100 ou les 7 royaumes. À n'importe quelle époque, un oncle voulant outrepasser les droits de sa nièce a pu trouver un bon prétexte. Si on avait accès à toute l'histoire de Westeros, on trouverait sans doute des cas de filles héritant de leur père, mais je suis certain qu'on trouverait aussi de nouveaux cas d'oncles bafouant les droits de leur nièce.

Et pourquoi la succession Corbois aurait besoin d'un arbitrage si le droit des femmes est si bien établi? Si Berena Corbois avait été un homme, personne n'aurait cru nécessaire demander l'arbitrage de Robb avant de le laisser hériter de son frère. Quoi que dise le droit, Rodrik et Luwin veulent l'avis de Robb avant de laisser une femme hériter. Je trouve que ça en dit beaucoup.

Il est clair que les femmes ont un droit d'héritage, je ne remet pas ça en question. Si ce droit n'existait pas, il n'y aurait pas de débat du tout. Je dis surtout qu'il existe une "coutume" ou une "habitude fréquente" de contourner ou d'ignorer ce droit et qu'entre cette "coutume" patriarcale et le droit, les conflits sont fréquents. Ce n'est pas pour rien que Rodrik et Mestre Luwin disent à Bran que le décès sans descendant mâle vivant de lord Corbois menace la paix du Nord. Et je pense que c'est aussi en raison de cette "habitude fréquente" que les seigneurs de Westeros, lors des Grands conseils, se prononcent systématiquement contre les droits des femmes au Trône.

EDIT - Pour ce qui est des "droits" de Ramsay sur le fief Corbois, il n'en a légalement aucun. La veuve Corbois est née Donella Manderly, elle ne peut hériter du fief de son mari par mariage... Si

Ramsay créé cette fiction, c'est surtout qu'il s'impose par la force. Légalement, Berena Corbois devrait hériter du fief.

2e EDIT:

Edit: après, il est certain que la société est machiste et profitera plus facilement de la situation si l'héritier est une héritière. Mais ça ne veut pas dire que la règle n'est pas respectée, car une opportunité de prendre le pouvoir sera prise au moindre signe de faiblesse, peu importe le sexe.

Bon, là nous sommes d'accord. Je suis certain qu'il y a aussi des cas où un oncle usurpe les droits d'un neveu (c'est ce que Renly tente de faire à Joffrey alors qu'il ne sait rien de l'inceste et croit que ce dernier est bien le fils de Robert).

**Modifié par Khal Drogo, 08 novembre 2014 - 22:59 .**

**Pandémie**

Posté 09 novembre 2014 - 10:07

La succession par une femme pose effectivement des soucis autres que les hommes... Comme la capacité de procréer passer un certain âge ou le fait d'intégrer la maison de son mari. Le cas Corbois est spécial car les enfants de Berena sont désormais des Tallhart et parce qu'il existe une alternative Larence Snow. Mais ce dilemme aurait aussi pu se présenter avec un héritier mâle encore au berceau, otage de l'ennemi ou maladif car le suzerain pourrait estimer mieux d'avoir un bâtard légitimé adulte et capable. Ramsay entrevoit d'ailleurs cette possibilité en éliminant probablement Domic, à savoir qu'il sera plus simple de lui donner Fort-Terreur car il ne semble pas y avoir de famille de Roose.

Ramsay n'utilise pas les règles de succession pour tenter de s'arroger les terres Corbois mais celles qui veulent que le conjoint d'un défunt administre le domaine dans la phase transitoire, comme pour Lysa dans le Val. C'est à ce propos que Manderly entre en jeu, pour défendre la position de sa cousine et lui faire épouser quelqu'un qui lui sera favorable même si ce n'est que le temps de trouver un autre seigneur Corbois.

La saga prouve bien que la règle de la fille avant un oncle pose problème et amène de la contestation. Mais elle montre aussi qu'elle est toujours en cours.

**Khal Drogo**

Posté 09 novembre 2014 - 14:47

@ Pandémie: Nous sommes finalement d'accord. Les femmes peuvent hériter de leur père en l'absence d'héritier mâle en ligne directe, mais ce droit est souvent contesté et fréquemment nié ou contourné. Contrairement à ce que j'ai cru un moment, il ne semble pas y avoir de différence

là-dessus entre les Premiers hommes et les Andals et la situation concernant le droit à l'héritage des femmes semble la même partout (en dehors de Dorne): c'est un droit qui existe en théorie, mais qui est facile à remettre en question dans la pratique.

J'ai trouvé une autre occasion où le droit d'hériter est nié à une femme dans TWOIAF, dans le chapitre sur le Conflans. À la fin de la guerre entre le roi de l'Orage Arlan III et le roi du Conflans Humfrey Teague, Arlan prévoyait faire du seigneur Nerbosc d'alors, Roderick Nerbosc, le nouveau roi du Conflans. Celui-ci étant mort pendant la guerre, Arlan se tourne vers la seule enfant du défunt, sa fille Shiera Nerbosc mais "(...) *the riverlords spoke against being ruled by a woman, and His Grace decided to add the riverlands to his domains.*"

Bref, les seigneurs du Conflans ont préféré être annexés par les Terres de l'Orage et gouvernés par Arlan III depuis Accalmie plutôt que d'être gouvernés par une femme, même si elle était l'héritière d'une maison royale du Conflans...

Par ailleurs il avait été question dans la première page du présent fil de discussion, de la transmission du nom d'une lignée par une femme qui hérite d'un fief et le transmet à ses enfants. Il y a assez peu d'exemple de ça dans la saga (étant donné que le droit à l'héritage des femmes est si souvent nié), mais le chapitre sur les Terre de l'Ouest de TWOIAF nous en donne un. Quand Gerold III Lannister meurt sans fils, alors que sa fille est marié à Ser Joffery Lydden, ce dernier devient roi de Castral Roc mais doit changer son nom et adopter le nom Lannister. Bref, Gerold III transmet le Roc par sa fille, mais le nom de la lignée est préservé (comme chez les Mormont ou les Corbois si un fils de Berena avait hérité du fief).

Il est raisonnable de penser que cette façon de faire est bien établie (autrement, les lignées millénaires de Westeros sont à peu près impossibles) et que si un Velaryon avait hérité du Trône de Fer par sa mère, il aurait adopté le nom Targaryen de celle-ci.

**Modifié par Khal Drogo, 09 novembre 2014 - 18:27 .**

Silme

Posté 19 novembre 2014 - 15:07

Merci pour ces éclairages très intéressants... je me suis régalé à suivre le débat...

Pour une nouvelle danse des dragons, cela demanderait quand même pas mal de conditions :

- Qu'il y ai au préalable une entente initiale entre les deux/ trois prétendants à la lignée targaryennes que sont aegon et jon (voir tyrion vu que TWOIAF n'exclut toujours pas cette

hypothèse au contraire même) au point que Dany donne deux de ses dragons à deux prétendants (sinon ça fait trois dragons à 0 fin du débat de succession ).

- que aucun dragon soit mort durant la conquête (GG MARTIN peut aussi tuer des dragons )

- que les prétendants soient réellement de sang targaryen (et/ou qu'il y ai une méthode pour dompter les dragons rapidement) et qu'ils arrivent à chevaucher les dragons (genre qu'ils nous évitent une "quentyn" style).

- que par la suite, une dispute éclate et que chaque prétendant se retrouve monteur de dragon avec un dragon sous son contrôle et une armée (si un seul de ses critères n'est pas respecté, il mourra rapidement)

- que dany ne soit pas une meilleure monteuse que les deux autres (ou qu'elle est un désavantage important durant une telle guerre : blessée, massivement moins de troupes...etc).

- que les apparences ne puissent être maintenues pour une raison ou une autre en associant les trois prétendants par mariage ou en leur laissant des domaines de compétence indépendants (jon tu rétablis la stabilité du nord, aegon tu te marie à dorne, dany tu gères l'aspect élevage de dragons et tu règnes à peyredragon)

Ca fait beaucoup surtout qu'ils devront lutter fort pour reprendre westeros même si le royaume sera écrasé par tant d'années de guerre.

Parce que s'il n'y pas équilibre de dragons, la pseudo loi salique ne tiendra pas face à un souffle de dragon...

Après moi si je devais mettre ma petite pièce, je suis persuadé qu'à la fin, comme l'a montré les diverses vagues de colonisation / conquête, la lignée targaryen, si elle revient, sera définitivement changée : certainement un changement de religion d'état (jon ?), un changement de fonctionnement de règne (ou peut être un retour au fonctionnement d'aegon et ses soeurs : la "draconnier" qui vole et explore libre et les deux administrateurs qui règnent) et une approche des dragons différentes...

après le rôle des Autres risquent d'être important en évitant peut être des guerres de succession (soit par un accord général pour les repousser soit parce que certains mourront héroïquement au combat...etc)

Evrach

Posté 23 janvier 2015 - 22:12

Rien à voir, mais un peu quand même, en relisant TWOIAF :

Birds flew and couriers raced to bear word of the victory at the Ruby Ford. When the news reached the Red Keep, it was said that Aerys cursed the Dornish, certain that Lewyn had betrayed Rhaegar. He sent his pregnant queen, Rhaella, and his younger **son and new heir**, Viserys, away to Dragonstone, but **Princess Elia was forced to remain in King's Landing with Rhaegar's children** as a hostage against Dorne. Having burned his previous Hand, Lord Chelsted, alive for bad counsel during the war, Aerys now appointed another to the position: the alchemist Rossart—a man of low birth, with little to recommend him but his flames and trickery.

A moins que mestre Yandel ne se soit vaguement mélangé les pinceaux, il semblerait que la paranoïa d'Aerys à l'égard de son aîné (et le jeune âge d'Aegon, ou le fait qu'il soit à moitié dornien) n'ait poussé Aerys à nommer Viserys héritier par-devers Aegon... En tout cas il semble clair dans cette phrase que Viserys, au moment où il est envoyé avec sa mère enceinte à Peyredragon, est considéré comme l'héritier et non Aegon alors que ce-dernier est toujours vivant (pas pour longtemps certes...). Cela ne change peut-être pas grand-chose... Ou peut-être que si. En tout cas cela remet en perspective pas mal de choses concernant les revendications respectives du prétendu Aegon et de Daenerys, la préséance d'Aegon sur Daenerys n'étant plus si forte...

### Prince Varys

Posté 23 janvier 2015 - 22:29

J'avais compris la même chose que toi. D'ailleurs dans le texte, il est dit qu'il s'en est fallu de peu, pour qu'Aerys ne nomme Viserys héritier du trône à la place de Rhaegar. Nombre de courtisans, flagorneurs, conseillers ont proposés ce projet au roi Aerys, sans que étonnement (le peu de lucidité qu'il lui restait peut être) le mette à exécution. Tout comme à l'époque bon nombre de personne ont suggérés à Aegon IV, de déshériter Daeron II au profit de Daemon Feunoyr.

Aerys se méfiait clairement de Rhaegar et détestait les dorniens. Il n'aurait jamais accepté qu'un dornien hérite du trône si Rhaegar, venait à mourir durant la guerre.

### Eusebes

Posté 21 mars 2015 - 13:44

Une question complexe que cette histoire de succession... alors que dans la série c'est assez clair (la loi salique s'applique: Renly se présente comme "quatrième" dans l'ordre de succession), le livre est beaucoup plus flou sur la question du Trône de Fer.

Mon opinion est que Stannis est bel et bien, légalement, l'héritier de son neveu Tommen, selon un système de succession dit semi-salique. Mais le seigneur de Peyredragon s'est rebellé contre son suzerain légitime: ce dernier a le droit de le dépouiller de tout, y compris de ses droits de succession. Le fait que Stannis se soit converti au Culte de la Lumière, alors que la religion des

Sept est étroitement associée au Trône de Fer, n'arrange rien. Pour moi voici quel était l'ordre de succession (officiel) à la mort de Robert:

1. Prince Joffrey Baratheon (fils aîné du roi Robert)
2. Prince Tommen Baratheon (fils cadet du roi Robert)
3. Lord Stannis Baratheon (frère cadet du roi Robert)
4. Lord Renly Baratheon (frère benjamin du roi Robert)
5. Princesse Myrcella Baratheon (fille du roi Robert)
6. Lady Shôren Baratheon (nièce du roi Robert, fille de Lord Stannis)

A la mort de Joffrey:

1. Prince Tommen Baratheon (frère cadet du roi Joffrey)
  - \* Lord Stannis Baratheon (oncle du roi Joffrey, frère cadet du roi Robert) DECHU DE SES DROITS
2. Princesse Myrcella Baratheon (sœur du roi Joffrey)
  - \* Lady Shôren Baratheon (cousine du roi Joffrey, fille de Lord Stannis) DECHUE DE SES DROITS

**sandrenal**

Posté 21 mars 2015 - 15:27

Tu es sûr que l'oncle passe avant la fille ? Pendant la Danse des Dragons, Daemon (frère de Viserys Ier) ne revendique pas le trône et soutient Rhaenyra (fille de Viserys Ier). Ça peut s'expliquer par le fait qu'ils sont mariés mais alors pourquoi Daemon renoncerait-il à ses droits s'il passe avant (pas vraiment le genre du personnage). Il me semblait plus qu'on est dans une situation assimilable à celle de la Couronne d'Angleterre (au moins à une certaine époque) où les enfants mâles ont la priorité et où les femmes suivent.

**Evrach**

Posté 21 mars 2015 - 15:45

Sandrenal a tout à fait raison. L'ordre de succession est le suivant :

1. Prince Joffrey Baratheon (fils aîné du roi Robert)
2. Prince Tommen Baratheon (fils cadet du roi Robert)

3. Princesse Myrcella Baratheon (fille du roi Robert)
4. Lord Stannis Baratheon (frère cadet du roi Robert)
5. Lord Renly Baratheon (frère benjamin du roi Robert)
6. Lady Shôren Baratheon (nièce du roi Robert, fille de Lord Stannis)

sandrenal

Posté 21 mars 2015 - 15:56

Pourquoi Renly passe-t-il avant Shôren ? Si Stannis accède au trône, c'est encore le cas de la fille qui passe avant le frère.

Khal Drogo

Posté 21 mars 2015 - 15:56

@ Evrach: Tu es sûr que Renly passe avant Shôren? Au Grand Conseil de 233, les droits de Vaella Targaryen, la fille de Daeron, sont examinés (et écartés parce qu'elle est simple d'esprit) avant qu'on ne passe à ceux du fils d'Aerion et enfin, aux fils de Maekar. Ça me donne l'impression que les droits de Shôren passeraient avant ceux de Renly...

Édit - grillé par sandrenal.

2e edit - Pour la succession d'Aerys I, après la mort d'Aelor, le fils de Rhaegel, en 217, il semble qu'Aelora, la fille Rhaegel, ait été un temps considérée comme l'héritière du Trône de fer. Sa situation dans la succession est exactement la même que celle de Shôren au début de la saga: elle est la fille du frère du roi et semble passer avant Maekar, dont la position est équivalente à celle de Renly. TWOIAF nous dit "*Quand Aelora se suicida après avoir été attaquée durant un bal masqué (...) il ne resta plus que le seul frère survivant du roi, le prince Maekar.*" Ça laisse quand même croire qu'avant sa mort, elle passait avant Maekar, non?

**Modifié par Khal Drogo, 21 mars 2015 - 16:08 .**

Evrach

Posté 21 mars 2015 - 16:08

Oui, l'ordre de succession se réfère toujours au lien de parenté direct du souverain considéré. En l'occurrence si Robert est le souverain considéré, alors c'est le rapport à Robert qui doit être examiné. Renly est le frère de Robert. Un frère passe avant une nièce. N'oubliez pas qu'un ordre

de succession est toujours totalement revu à chaque nouveau souverain et que ce n'est pas parce que Renly passe avant Shôren dans l'ordre de succession à Robert qu'il en va de même pour l'ordre de succession à Stannis.

Imaginons qu'au moment où Robert meurt, Joffrey, Tommen, Myrcella et Stannis étaient déjà morts avant Robert, alors c'est Renly qui était le parent le plus proche de Robert en vie (frère) et il passait avant Shôren (nièce).

Maintenant si Robert meurt le premier et que Joffrey ceint la couronne, alors l'ordre est totalement revu et devient le suivant : Tommen -> Myrcella -> Stannis -> Renly -> Shôren. Rien ne change, un oncle passe avant une cousine.

Si Joffrey meurt et que Tommen devient roi, alors l'ordre se retrouve modifié de la façon suivante : Myrcella -> Stannis -> Renly -> Shôren ; idem

Si Tommen meurt et que Myrcella devient reine : Stannis -> Renly -> Shôren ; idem

Enfin, si Myrcella meurt et que Stannis devient roi : Shôren -> Renly. Une fille passe avant un frère.

Compris ? ^^

@ Evrach: Tu es sûr que Renly passe avant Shôren? Au Grand Conseil de 233, les droits de Vaella Targaryen, la fille de Daeron, sont examinés (et écartés parce qu'elle est simple d'esprit) avant qu'on ne passe à ceux du fils d'Aerion et enfin, aux fils de Maekar. Ça me donne l'impression que les droits de Shôren passeraient avant ceux de Renly...

Le Grand Conseil de 233 s'attache à la succession de Maekar et la problématique y est, quasiment, la même que pour la succession de Jaehaerys II. Vaella est la petite-fille de Maekar, issue de son fil aîné. La branche issue de l'aînée est la plus directe, si Vaella avait été un garçon et pas simple d'esprit... et plus âgé, la question du grand conseil ne se serait pas posée. Ensuite on examine les droits des petits-fils issus du deuxième fils avant de passer aux fils cadets. Trancher entre un petit-fils et un fils cadet est beaucoup plus difficile que de trancher entre un frère et une nièce.

**Khal Drogo**

Posté 21 mars 2015 - 16:13

Je comprends ce que tu dis (ça revient aux discussion qu'on avait eu sur les Frey), mais je ne suis pas sûr que tu as raison. Je reste avec l'impression que la fille d'un deuxième frère passe avant le troisième frère comme ça semble être le cas pour Aelora vs Maekar Targaryen ou pour Vaella (fille de Daeron) vs Maegor (fils d'Aerion), Aemon et l'Oeuf. Il y a aussi Rhaenys Targaryen (la

Reine qui ne le fut jamais), écartée de la succession par le décret de Jaehaerys I en 92 mais qui à priori, en tant que fille du deuxième fils du roi aurait dû passer avant Baelon, qui n'est que le troisième fils.

**Modifié par Khal Drogo, 21 mars 2015 - 16:38 .**

**Evrach**

Posté 21 mars 2015 - 16:26

Je comprends ce que tu dis (ça revient aux discussion qu'on avait eu sur les Frey), mais je ne suis pas sûr que tu as raison. Je reste avec l'impression que la fille d'un deuxième frère passe avant le troisième frère comme ça semble être le cas pour Aelora vs Maekar Targaryen ou pour Vaella (fille de Daeron) vs Maegor (fils d'Aerion), Aemon et l'Oeuf. Il y a aussi Rhaenys Targaryen, écartée de la succession par le décret de Jaehaerys I en 92 mais qui à priori, en tant que fille du deuxième fils du roi aurait dû passer avant Baelon, qui n'est que le troisième fils.

Bien sûr que Rhaenys passait avant Baelon. la succession ici considérée est celle de Jaehaerys. Rhaenys est sa petite-fille issue de l'aînée, Baelon est un fils cadet. On est pas du tout dans le cas de Shôren. Rhaenys comme Baelon peuvent remonter leur ascendance à Jaehaerys. Shôren ne peut pas remonter son ascendance à Robert, elle descend du co-ascendant de Robert. Je sais bien que de nos jours c'est désuet, mais au Moyen-Âge, la notion de rapport "de sang" direct était importante pour ce genre de cas. Après un ordre de succession n'est qu'un ordre indicatif, une sorte de norme ; c'est sujet à discussion et qui admet les exceptions (d'où l'intérêt des décrets royaux et des Grands Conseils).

**sandrenal**

Posté 21 mars 2015 - 16:26

Je comprends la logique de prendre le parent le plus proche du dernier souverain mais une autre logique peut prévaloir : celle où on raisonne par lignée et où on ne change de lignée qu'à l'extinction de la précédente : la lignée de l'aîné (qui s'éteint si les 3 enfants de Robert meurent sans descendance), puis celle du 2ème frère (qui s'éteint si Stannis n'a pas d'autres enfants et si Shôren meurt sans descendance) et enfin celle du cadet.

La succession de Jaeherys Ier semble aller dans ton sens puisqu'il écarte la fille de son fils aîné (Rhaenys) décédé au profit de son fils cadet (Baelon). Mais en même temps, s'il l'écarte cela veut dire que c'est normalement elle qui aurait du hériter.

Edition : grillé par tout le monde sur la succession de Jaeherys Ier.

**Modifié par sandrenal, 21 mars 2015 - 16:28 .**

**Khal Drogo**

Posté 21 mars 2015 - 16:37

Bien sûr que Rhaenys passait avant Baelon. la succession ici considérée est celle de Jaehaerys. Rhaenys est sa petite-fille issue de l'aînée, Baelon est un fils cadet. On est pas du tout dans le cas de Shôren. Rhaenys comme Baelon peuvent remonter leur ascendance à Jaehaerys. Shôren ne peut pas remonter son ascendance à Robert, elle descend du co-ascendant de Robert. Je sais bien que de nos jours c'est désuet, mais au Moyen-Âge, la notion de rapport "de sang" direct était importante pour ce genre de cas. Après un ordre de succession n'est qu'un ordre indicatif, une sorte de norme ; c'est sujet à discussion et qui admet les exceptions (d'où l'intérêt des décrets royaux et des Grands Conseils).

Ok, je vois la différence entre la situation d'une petite fille du roi (cas de Rhaenys et de Vaella) et celui d'une nièce (cas de Shôren au début de la saga). Mais la situation de Shôren est quand même similaire à celle d'Aelora, qui est la nièce d'Aerys I. Or, TWOIAF laisse entendre qu'elle passait avant Maekar dans l'ordre de succession (puisque la lignée du 3e fils passe avant celle du 4e fils) et que ce n'est qu'après son suicide que Maekar devient légalement l'héritier (même si on peut admettre que les seigneurs des Sept Couronnes n'auraient sans doute pas laissé monter sur le trône une femme qui avait perdu la raison, suite à la mort de son frère-époux).

**Modifié par Khal Drogo, 21 mars 2015 - 16:41 .**

**Evrach**

Posté 21 mars 2015 - 16:46

J'ai beau relire le passage en question de TWOIAF, je ne vois rien qui laisse à penser qu'Aelora pouvait passer avant Maekar. Il est juste dit que la mort d'Aelora ne laissa que Maekar comme prétendant (ce qui est exact quelle que soit le sens dans lequel on prend la chose).

Il y a cependant un autre passage juste avant qui est intéressant :

"Durant son règne, Sa Grâce [Aerys I] avait reconnu une série d'héritiers, bien qu'il n'en ait engendré aucun" [...] "Le fils de Rhaegel, Aelor, devient le nouveau prince de Peyredragon et héritier du trône.

Le passage en V.O. est plus clair :

In the course of that reign, His Grace **had recognized a series of heirs**, though none were children of his body; Aerys died without issue, his marriage still

unconsummated. His brother Rhaegel, third son of Daeron the Good, had predeceased him, choking to death upon a lamprey pie in 215 during a feast. Rhaegel's son Aelor then became the new Prince of Dragonstone and heir to the throne, only to die two years after, slain in a grotesque mishap by the hand of his own twin sister and wife, Aelora, under circumstances that left her mad with grief. When Aelora took her own life after being attacked at a masked ball by three men known to history as the Rat, the Hawk, and the Pig, **only one possible successor remained: the king's sole surviving brother, Prince Maekar.**

Aelor passe donc avant Maekar, mais pas Aelora. N'oublions pas non plus que Rhaegal avait un troisième enfant, Daenora. Si Aelora passait avant Maekar, alors pas de raison que cela ne soit pas le cas de Daenora... Or à la mort d'Aerys I c'est bien Maekar qui est devenu roi et pas Daenora... pourtant elle était en vie puisqu'elle donne naissance à un enfant en 232, onze ans après la mort d'Aerys... ça colle bien avec la primogéniture à préférence masculine classique.

Au final, en effet, la succession d'Aerys, c'est exactement le même cas que celui que nous étudions. A sa mort, Aerys a en vie une nièce (Daenora) et un frère (Maekar) et c'est Maekar qui devient roi .

## Khal Drogo

Posté 21 mars 2015 - 17:28

Bon, j'étais en train de rédiger une réponse, en me référant moi aussi à la VO, mais avec ton dernier message elle n'est plus valide. Et je dois reconnaître que j'avais loupé Daenora qui effectivement ne semble pas avoir eu de prétention sur le trône même si elle est issue de la lignée de Rhaegel. Ça va dans le sens de ce que tu dis.

Je réalise qu'on a pas le même texte en VO! Comment est-ce possible??? La mienne se termine avec la phrase suivante: "*The last of the heirs Aerys recognized before his death would be the one to succeed him to the throne: the king's sole surviving brother, Prince Maekar.*" Ce qui laisse entendre que Aerys a "reconnu" Maekar comme successeur, comme il l'avait fait pour Aelor et possiblement pour Aelora précédemment, pas nécessairement que Maekar était le seul candidat possible... Ça ne résout pas non plus la question de savoir si les héritiers "reconnus" par Aerys l'étaient en vertu des règles normales de successions ou s'ils étaient choisis par le roi en violation de ces règles. Mais lequel des deux textes est en réalité le "bon"?

Enfin, il est possible que tu aies raison, je ne suis simplement pas sûr à 100%. Au final, les règles exactes de succession, entre la nièce issue d'un frère plus vieux et les droits d'un frère plus jeune ne me semblent pas si claires que ça.

**Modifié par Khal Drogo, 21 mars 2015 - 17:35 .**

## Hamosh change-peaux

Posté 21 mars 2015 - 17:29

Si Rhaegel meurt en 217 et que sa fille, Daenora, n'enfante qu'en 232, soit 15 ans plus tard, on peut estimer qu'elle était toute jeune à la mort de son père, et qu'à la mort d'Aelora, Daenora ne soit encore qu'une enfant et qu'Aerys ne puisse pas la désigner comme héritière du trône à ce moment-là.

**Modifié par Hamosh change-peaux, 21 mars 2015 - 17:34 .**

## Evrach

Posté 21 mars 2015 - 17:43

Je réalise qu'on a pas le même texte en VO!

Ma V.O. est vieille, c'est le .doc écrit par GRRM, Elio et Linda et transmis pour la traduction (et qu'on a utilisé pour faire la relecture), plusieurs phrases ont été modifiées à plein d'endroits, soit pour corriger des erreurs, soit pour la mise en page avec les images... Là j'imagine qu'Elio et Linda (n'oublions pas que ce n'est pas GRRM qui a "écrit" TWOIAF hein) avaient oublié Daenora (comme un peu tout le monde hein ^^) ou que Daenora a été un ajout tardif à TWOIAF car dans TMK il est évoqué que Rhaegel a trois enfants, et qu'en se relisant il a réalisé qu'il en avait oublié un ^^ ça arrive... Il a donc fallu remanier la phrase, en effet celle de ma version **"only one possible successor remained: the king's sole surviving brother, Prince Maekar."** ne colle pas étant donné qu'il restait deux héritiers possibles...

Notons enfin que c'est à partir de cette V.O. là (la mauvaise donc) qu'a été faite la V.F....

Bref, ça ne change pas grand chose au schmilblick ^^

Enfin, il est possible que tu ais raison, je ne suis simplement pas sûr à 100%. Au final, les règles exactes de succession, entre la nièce issue d'un frère plus vieux et les droits d'un frère plus jeune ne me semblent pas si claires que ça.

Comme je l'ai dit plus haut, l'ordre théorique de succession n'est qu'un ordre... théorique, qui a pour but de minimiser les conflits, c'est un ensemble de règles qui se retrouve avec pas mal d'exceptions en pratique... comme le code de la route quoi. D'ailleurs si ces règles étaient monolithiques et absolues, les conflits de successions n'existeraient tout simplement pas.

**Khal Drogo**

Posté 21 mars 2015 - 17:54

Ce que ça change, si la version finale est celle qui dit qu'Aerys choisit de reconnaître Maekar (plutôt que Daenora) c'est que Daenora avait peut-être des droit passant à priori avant ceux de Maekar.

Si Rhaegel meurt en 217 et que sa fille, Daenora, n'enfante qu'en 232, soit 15 ans plus tard, on peut estimer qu'elle était toute jeune à la mort de son père, et qu'à la mort d'Aelora, Daenora ne soit encore qu'une enfant et qu'Aerys ne puisse pas la désigner comme héritière du trône à ce moment-là.

Rhaegel meurt en 215 en fait. C'est Aelor qui meurt en 217 suite à quoi Aelora semble avoir été désignée comme héritière avant de se suicider (je pense qu'on ignore la date exacte, mais ça doit être quelque part entre 217 et 221). Mais le reste de ce que tu dis est possible: à la mort d'Aelora, Aerys aurait désigné Maekar plutôt que Daenora, qui était âgée d'au moins 2 ans, mais qui pourrait effectivement avoir été très jeune à l'époque, ce qui peut expliquer l'entorse aux règles de succession (enfin, si entorse il y a, parce qu'il se peut aussi que Evrach ait raison).

En tout cas, le fait que les règles ne soient pas si claires (et qu'en plus un seigneur ou un roi peut les enfreindre par décret) est souvent ce qui permet à des légitimités différentes de s'affronter. Le flou sur les droits réels, en particulier le droit des femmes à la succession, permet souvent à un oncle d'usurper les droits d'une nièce et à des guerres de succession d'avoir lieu.

**Modifié par Khal Drogo, 21 mars 2015 - 17:58 .**

**Evrach**

Posté 21 mars 2015 - 17:59

Evidemment que j'ai raison .

**Khal Drogo**

Posté 21 mars 2015 - 18:21

De toute manière, pour revenir à la question de base d'Eusebes, si les enfants de Cersei avaient été tués ou écartés de la succession pour bâtardise et que Stannis était mort avant Robert, il est évident que Renly n'aurait pas gentiment laissé Shôren être couronnée. Il se serait très certainement emparé du trône, peut importe ce que dit ou non le droit, et aurait sûrement eu l'appui de la vaste majorité des Sept Couronnes pour le faire. Quand, à la mort de Baelor I, Viserys II prend le trône, bien peu de voix se font entendre pour défendre les droits de Daena

(c'est d'ailleurs fou de penser comment l'histoire aurait été changée si elle avait été couronnée: pas d'Aegon IV sur le trône, pas de rébellions Feunoyr, Daemon aurait pu devenir roi par décret de sa mère le légitimant)...

Evrach

Posté 21 mars 2015 - 18:31

Tiens, pour une fois (et R'hllor sait que c'est rare), je suis d'accord avec le dothraki.

Khal Drogo

Posté 21 mars 2015 - 18:50

Tiens, pour une fois (et R'hllor sait que c'est rare), je suis d'accord avec le dothraki.

Cool!

Ceci dit Evrach, je suis d'accord avec ce que tu écris sur le forum la très grande majorité du temps, même si je n'interviens pas toujours pour le dire.

Et encore une fois, il est possible que tu aies raison sur les droits des nièces à la succession, c'est juste que je ne suis pas certain à 100%. Et au final, avec la longue tradition des seigneurs et rois de Westeros à ignorer assez souvent les droits d'héritage des femmes, ça ne change peut-être pas grand chose dans la pratique.

**Modifié par Khal Drogo, 21 mars 2015 - 18:54 .**

Evrach

Posté 21 mars 2015 - 18:57

Après il reste aussi la possibilité que le droit ouestrien ne tranche tout simplement pas la question (qui il faut l'avouer ne se pose pas tous les quatre matins) comme c'était le cas dans l'Angleterre médiévale par exemple. Mais bon... Westeros a pour elle une féodalité vieille de cinq fois celle de l'Europe et plusieurs cas de jurisprudence où la situation s'est posée, donc à moins d'être totalement des glandus, les mestres-notaires doivent avoir réglé la question depuis lors...

sandrenal

Posté 21 mars 2015 - 21:59

Toute cette discussion m'amène à me poser une question. Est-ce qu'un roi peut modifier unilatéralement l'ordre de succession ? A priori oui puisque plusieurs l'ont fait. Mais ils ne le font jamais quand l'ordre est trop évident (choisir un cadet plutôt que l'aîné par exemple). Mais lorsque l'ordre est un peu compliqué est-ce qu'un roi peut modifier l'ordre sans faire appel à un Grand Conseil qui au fond n'applique pas vraiment le droit (coutumier dans ce cas) mais choisit en raison de considérations politiques ?

Evrach

Posté 21 mars 2015 - 22:12

Le concept d'ordre de succession est un peu biaisé en soi, et il change tout le temps. Le vrai concept est celui d'héritier, qu'il soit héritier apparent ou héritier présomptif. Un roi peut tout à fait choisir un héritier qui ne soit pas l'héritier que le droit coutumier définirait (c'est ce que fait Viserys I en désignant Rhaenyra par exemple) ce qui, par définition, modifie l'ordre, mais définir un "ordre de succession" paraîtrait aussi inutile que bizarre. Un roi n'a besoin que d'un héritier.

Le Grand Conseil n'est justement convoqué que lorsqu'un roi est incapable de désigner lui-même son héritier. Jaehaerys I, probablement trop vieux et grabataire lors du premier, après la mort de Maekar lors du deuxième.

sandrenal

Posté 21 mars 2015 - 22:42

Donc du coup, l'hypothèse d'un roi qui choisirait un cadet pour lui succéder à la place de l'aîné est possible (même si peu tenable politiquement). Ça me fait fortement penser à Henry VIII qui modifie plusieurs fois son ordre de succession (en l'occurrence c'est bien de l'ordre de succession qu'il s'agit puisqu'il prévoit l'ordre en cas de décès de son fils). Dans ce cas, pourquoi Aegon IV n'a-t-il pas choisi de faire de Daemon son héritier au lieu de Daeron ? Vu le personnage, il devait se moquer pas mal de la réprobation générale. Du coup, ça encourage les relations tendues dans les familles royales. Si un fils n'est pas trop d'accord avec son père, il peut être écarté au profit d'un de ses frères (Aerys II envisage plus ou moins de faire de Viserys son héritier à la place de Rhaegar, Viserys II fait plus ou moins du chantage à sa fille pour je ne sais plus quelle raison).

Evrach

Posté 21 mars 2015 - 22:54

Henry VIII c'est le XVIème siècle, on est plus vraiment dans le Moyen-Âge. Aujourd'hui je crois que l'ordre de succession au Trône du Royaume-Uni est connu jusqu'au 150ème membre. A l'époque de Richard Coeur de Lion on savait même pas trop qui était deuxième dans l'ordre de

succession. Faut comparer ce qui est comparable en terme d'équivalence des législations. Mais oui en théorie un roi peut déshériter son aîné au profit du cadet, c'est même d'ailleurs ce qui s'est passé pour Duncan qui a forcé son père à passer le titre de "Prince de Peyredragon" à Jaehaerys en se mariant avec Jenny de Vieilles-Pierres par exemple.

Pour Aegon IV, justement... je crois que le personnage se foutait éperdument de ce qui se passerait après sa mort, ce qu'il aimait c'était profiter de la vie .

Après, il n'y a pas que la réprobation des seigneurs. La féodalité n'est pas une monarchie absolue, le roi n'est roi que parce que les vassaux le considèrent comme tel, d'où l'importance de la légitimité, et le sang et la filiation ne sont qu'une partie de la légitimité. La majorité des rois carolingiens faisaient sacrer leurs fils de leur vivant et les associaient à leurs règnes pour être sûrs qu'une fois mort les vassaux ne bouteraient pas le cul de l'héritier en question... Du coup choisir un cadet au lieu de son aîné, c'est surtout risquer une guerre civile ouverte à la génération suivante quand la moitié des lords respectera la décision du souverain décédé et que l'autre favorisera celui qui respecte le droit coutumier... C'est d'ailleurs ce qui s'est passé lors de la Danse des Dragons, avec le facteurs "sexe féminin" en plus.

## Eusebes

Posté 22 mars 2015 - 12:24

Tu es sûr que l'oncle passe avant la fille ? Pendant la Danse des Dragons, Daemon (frère de Viserys Ier) ne revendique pas le trône et soutient Rhaenyra (fille de Viserys Ier). Ça peut s'expliquer par le fait qu'ils sont mariés mais alors pourquoi Daemon renoncerait-il à ses droits s'il passe avant (pas vraiment le genre du personnage). Il me semblait plus qu'on est dans une situation assimilable à celle de la Couronne d'Angleterre (au moins à une certaine époque) où les enfants mâles ont la priorité et où les femmes suivent.

Au moment de la Danse des Dragons les lois de successions n'étaient pas figées justement. Il y a bien le précédent du Grand Conseil de 101, mais un cas de figure particulier ne vaut pas pour tous (surtout lorsque la prétendante Rhaenyra a beaucoup de partisans). Daemon ne revendique pas le trône par opportunisme, parce qu'il sait que son épouse a un frère et que dans ce contexte, l'application de la loi qui l'avantage le plus n'est pas la loi salique.

Il me semble que c'est Aegon II qui a fixé la loi semi-salique comme loi de succession officielle au Trône de Fer. Un principe qu'a maintenu son successeur Aegon III, à la fois son neveu (fils de Rhaenyra) et son cousin germain (fils de Daemon), donc meilleur prétendant possible. Je pense que dans un univers misogyne comme celui des Sept Couronnes on aura toujours tendance à faire passer le garçon avant la fille quand on le peut, mais les situations très troublées font facilement vaciller les règles établies. A la mort de Maekar, le flou dans sa succession était tel qu'on pouvait envisager un successeur féminin (Valla) l'emportant sur les autres.

Et en l'occurrence, à la mort de Tommen, Myrcella pourrait être privilégiée à Stannis bien que ce dernier passe théoriquement avant elle (parce que c'est un traître, et parce qu'il a renié la religion des Sept).

**Modifié par Eusebes, 22 mars 2015 - 12:28 .**

**Evrach**

Posté 22 mars 2015 - 13:04

Et en l'occurrence, à la mort de Tommen, Myrcella pourrait être privilégiée à Stannis bien que ce dernier passe théoriquement avant elle (parce que c'est un traître, et parce qu'il a renié la religion des Sept).

Mais en aucun cas il ne passe avant elle tant qu'on la considère comme la fille de Robert. Les enfants directs, fille ou non, passent toujours avant.

**Eusebes**

Posté 22 mars 2015 - 13:18

Pas toujours. C'est le cas dans la plupart des régions, mais pas aux Iles de Fer par exemple. Et le Trône de Fer est un cas atypique.

Since the [Dance of the Dragons](#), House Targaryen has practiced a highly modified version of [agnatic](#) primogeniture, placing female claimants in the line of succession behind all possible male ones, even collateral relations. According to Archmaester [Gyldayn](#), in the eyes of many, the council of [101 AC](#) established an iron precedent on matters of succession: that the Iron Throne could not pass to a woman, or to a male descendant of a woman.<sup>[</sup>

Septa Mordane le dit à Sansa dans la série aussi: "If you have only girl, I believe the throne shall pass to Prince Joffrey's little brother, Tommen". Sans parler de Renly qui se présente comme quatrième dans l'ordre de succession royal.

Après c'est vrai que Martin maintient une certaine ambiguïté sur le sujet dans les livres.

**Evrach**

Posté 22 mars 2015 - 13:28

Nan mais il n'y a pas d'ambiguïté dans les livres, Renly qui se présente comme le quatrième, c'est une connerie de la série télé... ça n'a pas lieu d'être cité ici.

Les îles de fer pratiquent une monarchie élective, comme le SERG à la bonne époque, ou les royaumes francs du début ; le roi est élu parmi les lords, ça n'a pas grand chose à voir non plus.

Quand à la primogéniture agnatique, elle semble avoir été abolie sous le règne de Daeron II (la date connue n'est pas exacte mais sans doute à l'intégration de Dorne dans le royaume) mais une femme peut parfaitement régner et tenir terre à l'époque des romans, et c'est même spécifié plusieurs fois (sinon tout l'arc autour de Myrcella que Tyrion veut faire couronner ou même simplement de Daenerys, n'aurait aucun intérêt).

Après on reste dans une primogéniture à préférence masculine (on fait passer tous les frères, même le plus jeune avant les soeurs, même les plus âgées).

Eusebes

Posté 22 mars 2015 - 19:46

Pour les Fer-nés je pense pas forcément à la royauté mais surtout à la noblesse (chez les Harloi c'est un cousin du Bouquineur qui est son héritier, pas ses sœurs).

La loi salique aurait été abolie sous Daeron II ? Pourquoi pas, si c'est prouvé. Ce qui est certain c'est que les Targaryen l'ont pratiquée pendant un moment (à la succession de Baelor notamment, les sœurs du roi ont été écartées au profit de leur oncle).

Pour les "conneries" de la série télévisée je ne serais pas aussi catégorique, il ne faut pas oublier que Martin a participé à la production. Donc certains éléments révélés par la série télé peuvent être des indices sur les zones d'ombre de son œuvre.

Une femme peut parfaitement tenir terre, mais hériter de la royauté c'est encore une autre paire de manche.

Reitre

Posté 22 mars 2015 - 20:03

Il y a une distinction entre une succession semi-salique, où les filles peuvent hériter si il ne reste plus aucun héritier mâle, proche ou lointain, et la succession à préférence masculine, qui accorde la préférence aux frères sur les soeurs, mais pas aux oncles par rapport aux nièces. La complexité est que la situation décrite dans les livres correspond toujours à une confusion des deux. Si Myrcella est l'héritière de Tommen, c'est parce qu'il n'y a plus de Baratheon avec des droits au trône (Stannis étant condamné). Toutefois la disposition de Stannis à reconnaître son frère

comme héritier jusqu'à qu'un fils lui soit né oriente plutôt la succession vers un système semi-salique. On a du mal à imaginer Stannis Baratheon commettre une injustice en droit successoral.

**Khal Drogo**

Posté 22 mars 2015 - 20:21

En vérité, je pense que rien n'est totalement ni définitivement tranché.

Avant le Grand conseil de 101, le droit des femmes à la succession semble admis puisque sans le décret de Jaehaerys en 92, c'est Rhaenys qui aurait dû être l'héritière (la reine Alysanne se brouille avec le roi à ce sujet).

Le Grand conseil de 101 semble avoir institué une sorte de loi salique pour le Trône de fer aux yeux de plusieurs, mais en toute logique, le fait que Viserys Ier choisisse sa fille Rhaenyra comme héritière le reverse de facto.

Puis on a la danse des dragons, que les Noirs remportent, portant Aegon III sur le Trône de fer, en tant que fils de Rhaenyra. On pourrait alors penser que le droit des femmes à l'héritage est bien établi et que ce qui a été dit au Grand conseil de 101 n'a plus de valeur...

Mais à la mort de Baelor, Viserys II n'hésite pas à évoquer le précédent de 101 justement pour nier les droits de sa nièce Daena et comme ça fait l'affaire de la majorité de la noblesse du royaume, cette interprétation n'est pas trop contestée. Je suppose que les partisans de Viserys II ont pu prétendre à posteriori que les droits au trône d'Aegon III découlaient en fait de Daemon Targaryen, donc en lignée masculine. C'est peut-être pour ça que la liste officielle des rois Targaryen qui nous est parvenue n'inclue pas Rhaenyra. Mais rien n'était tranché définitivement à ce qu'il semble, puisque quelques voix se sont quand même élevées en faveur des droits de Daena (et Dorne ne fait pas encore partie du royaume à ce moment).

Par la suite (et il se peut que l'intégration de Dorne ait joué un rôle, comme le propose Evrach), la question des droits de successions s'est encore posée à quelques occasions et des candidatures féminines ont été envisagées (Aelora en 217 et Vaella en 233 notamment) devant des candidatures masculines en ligne moins directe. On n'était donc plus en présence d'une loi salique ou semi-salique.

Enfin, Robert Baratheon lui-même fonde ses droits au trône sur la base d'une descendance par lignée féminine (il est le petit fils de Rhaelle Targaryen).

Mon impression demeure qu'on est en présence d'un droit finalement assez flou, permettant des interprétations contradictoires et des surtout, que des précédents contradictoires peuvent permettre à des prétentions divergentes de s'affronter.

**Modifié par Khal Drogo, 22 mars 2015 - 20:25 .**

Evrach

Posté 22 mars 2015 - 20:27

Pour les Fer-nés je pense pas forcément à la royauté mais surtout à la noblesse (chez les Harloi c'est un cousin du Bouquineur qui est son héritier, pas ses sœurs).

Haras Harloi est l'héritier présomptif de Rodrik Harloi, un héritier choisi, il ne s'agit pas de l'ordre coutumier. C'est même d'ailleurs pour ça que tous les cousins du Bouquineur s'arrachent ses faveurs à coups de cadeaux luxueux. Tous espèrent que lord Rodrik changera d'avis et choisira l'un d'eux plutôt que ser Haras. On est dans un cas où d'héritier désigné ici, ce qui est tout à fait légal tant que le suzerain est d'accord. Si Haras Harloi était l'héritier apparent et non présomptif, il ne se disputerait pas l'affection du Bouquineur .

La loi salique aurait été abolie sous Daeron II ? Pourquoi pas, si c'est prouvé. Ce qui est certain c'est que les Targaryen l'ont pratiquée pendant un moment (à la succession de Baelor notamment, les sœurs du roi ont été écartées au profit de leur oncle).

Alors oui et non. Il n'y a rien de "prouvé". Mais il n'y a pas de "loi" salique au sens propre, dans le sens où les Targaryen ne sont pas allés chercher une antique loi de façon à écarter les femmes du trône de manière légale, les femmes ont été écartées de manière coutumière via le précédent de Rhaenyra (et le traumatisme de la Danse des Dragons). Il est douteux que cette jurisprudence ait été couchée telle quelle sur le papier, mais la succession de Baelor et les propos de mestre Munkun sont assez clairs sur le fait qu'une femme ne peut accéder au trône après la Danse des Dragons (ce qui explique que les soeurs de Baelor soient écartées)... Pourtant, à la succession d'Aerys I, Aelora est envisagée... puis Vaella à la mort de Maekar, Myrcella est l'héritière de Tommen, et Shôren celle de Stannis (il propose même à Renly d'écarter Shôren pour faire de Renly son héritier jusqu'à ce qu'un fils lui naisse pour s'adjoindre la fidélité de son cadet)... Et Robert veut faire tuer Daenerys car ses fils pourraient réclamer le trône, ce qui est incompatible avec la non transmission du droit au trône par les femmes. C'est donc que quelque part entre la succession de Baelor et celle d'Aerys I, la jurisprudence empêchant une femme de régner doit avoir été abolie.

La solution la plus logique est que ce soit lors de l'intégration de Dorne au royaume par Daeron II. Il y a eu de nombreux compromis et tractations dont on a pas mal de sources. Etant donné le mode de succession dornien, il paraîtrait logique que ce compromis (c'est un peu la poire coupée en deux entre une succession purement agnatique et une succession énatique à la dornienne) ait

pu faire parti des tractations. C'est une déductions logique mais non prouvée.

Pour les "conneries" de la série télévisée je ne serais pas aussi catégorique, il ne faut pas oublier que Martin a participé à la production. Donc certains éléments révélés par la série télé peuvent être des indices sur les zones d'ombre de son œuvre.

Une femme peut parfaitement tenir terre, mais hériter de la royauté c'est encore une autre paire de manche.

Là... Non, GRRM a un rôle mineur de scénariste sur trois épisodes, il n'a aucun autre pouvoir. Si les showrunners ont largement simplifié le contexte féodal et les lignées (Aerys le fol est le fils d'Aegon V dans la série, une génération inutile de squizée ^^) c'est pour que les gens puissent suivre, on ne peut pas s'en servir pour déduire quoi que ce soit (cf le sujet sur les canons différents).

Adit : Ah ben grillé par le dothraki ^^

Reitre

Posté 22 mars 2015 - 20:31

il propose même à Renly d'écarter Shôren pour faire de Renly son héritier

Il n'est jamais dit qu'il écarte Shôren de la succession, seulement qu'il reconnaît Renly comme héritier.

Evrach

Posté 22 mars 2015 - 20:33

Cela revient au même, Shôren est l'héritière présomptive de Stannis (c'est répété à deux reprises dans ADWD) en tant que seul enfant direct. Ce que Stannis propose à Renly, c'est de faire passer Shôren après lui. Il espère qu'ainsi Renly acceptera de le reconnaître comme roi avec pour carotte le fait d'hériter légalement de la couronne si jamais Stannis n'a jamais de fils.

## Rijindaël

Posté 22 mars 2015 - 20:49

Du coup à la mort d'Aerys Ier, pourquoi on n'évoque pas Daenora (fille de Rhagel) ? Si la succession n'est plus totalement masculine, elle passe devant Maekar non ?

## Evrach

Posté 22 mars 2015 - 20:52

Du coup à la mort d'Aerys Ier, pourquoi on n'évoque pas Daenora (fille de Rhagel) ?  
Si la succession n'est plus totalement masculine, elle passe devant Maekar non ?

C'est évoqué à la page précédente, Aerys I avait désigné son successeur de son vivant. D'après TWOIAF il a même désigné plusieurs successeurs successifs (sic) de son vivant (In the course of that reign, His Grace **had recognized a series of heirs**, though none were children of his body; Aerys died without issue, his marriage still unconsummated.), du coup personne n'a été considéré à la mort d'Aerys ; et de toute façon Maekar passait avant les filles de Rhaegel dans l'ordre de succession.

## Reitre

Posté 22 mars 2015 - 20:58

Cela revient au même, Shôren est l'héritière présomptive de Stannis (c'est répété à deux reprises dans ADWD)

Ben non, ça ne revient pas au même. Dans ADWD, Shôren est l'héritière parce qu'il n'y a aucun autre Baratheon vivant (la succession semi-salique est la même que la préférence masculine). Dans ACOK, il y a deux héritiers possibles, Shôren (préférence masculine) ou Renly (semi-salique). J'ai du mal à imaginer Stannis déshéritant l'héritière légitime du Trône de Fer au profit d'un autre pour des raisons de politique, ce n'est pas vraiment son caractère et ce serait souligné dans le texte de manière plus évidente. Au contraire, le persiflage de Renly sur l'absence de fils de Stannis, et donc d'héritier de son sang, ça plutôt dans le sens d'une succession semi-salique. Shôren passe après Renly.

## Evrach

Posté 22 mars 2015 - 21:09

Ce que tu racontes n'a aucun sens.

*Renly. Strike your banners and come to me before dawn, and I will grant you Storm's End and your old seat on the council and even name you my heir until a son is born to me.*

Si Renly est déjà l'héritier présomptif de Stannis, alors celui-ci n'aurait pas besoin de lui faire une offre... Ce serait lui offrir quelque chose qu'il a déjà.

*"A woman may inherit only if there is no male heir in the direct line"*

**Direct line.** Renly n'est pas un descendant en ligne directe de Stannis... C'est quand même pas difficile.

Et Shôren n'est pas l'héritière légitime, elle est l'héritière présomptive. Et il est tout à fait légal pour un roi de désigner son successeur, Stannis respecte donc parfaitement la loi en proposant ça à Renly, rien qui soit contraire au caractère de Stannis.

Khal Drogo

Posté 22 mars 2015 - 21:40

(...) J'ai du mal à imaginer Stannis déshéritant l'héritière légitime du Trône de Fer au profit d'un autre pour des raisons de politique, ce n'est pas vraiment son caractère et ce serait souligné dans le texte de manière plus évidente. (...)

C'est pourtant ce que fait Stannis et c'est très clair dans le texte: "(...) *Amène tes bannières et viens me trouver d'ici l'aube, je t'accorderai Accalmie, te rendrai ton siège au Conseil et te désignerai même pour mon héritier jusqu'à ce qu'un fils me soit né.* (...)" S'il offre à Renly de le désigner pour héritier c'est bien que Renly n'est pas à priori l'héritier de Stannis.

Bref, Evrach a raison, si Stannis est roi, la succession normale fait passer Shôren avant Renly, sauf si Stannis désigne un autre héritier.

(Par ailleurs, au delà de sa rigueur affichée, Stannis fait plein de choses assimilables à des entorses au droit de son point de vue pour des raisons politiques, comme quand il préfère Robert

à Aerys au moment de la rébellion ou quand il pardonne aux "traîtres" qui ont suivi son frère à Accalmie...)

**Modifié par Khal Drogo, 22 mars 2015 - 22:14 .**

**Rijindaël**

Posté 22 mars 2015 - 22:24

C'est évoqué à la page précédente, Aerys I avait désigné son successeur de son vivant. D'après TWOIAF il a même désigné plusieurs successeurs successifs (sic) de son vivant (In the course of that reign, His Grace **had recognized a series of heirs**, though none were children of his body; Aerys died without issue, his marriage still unconsummated.), du coup personne n'a été considéré à la mort d'Aerys ; et de toute façon Maekar passait avant les filles de Rhaegel dans l'ordre de succession.

Ah ok c'est marrant de voir que ça se fait naturellement à Westeros tandis que dans le monde réel on avait des règles "d'indisponibilité de la couronne", mais je ne sais pas si c'était la règle ou l'exception.

**Eusebes**

Posté 23 mars 2015 - 12:07

Je plussoie, Rijindaël, ce que tu me dis me semble le plus cohérent. Même si la succession semi-salique a eu tendance à s'imposer chez les Targaryen, il n'y a pas de principe absolu dans la mesure où il n'y a pas d'indisponibilité de la couronne. Ce qui peut expliquer toutes ces hésitations dans les moments de succession compliqués. De plus, il ne faut pas oublier que les Baratheon sont une nouvelle dynastie par rapport au Targaryen: ils ne sont pas obligés d'appliquer les mêmes principes qu'eux.

Même si personnellement je soutiens que l'ordre de succession que j'ai proposé est le bon, toutes les propositions me semblent valables tant que GRR Martin n'aura pas parlé sur le sujet.

**Modifié par Eusebes, 23 mars 2015 - 12:12 .**

**Evrach**

Posté 23 mars 2015 - 13:43

La notion d'indisponibilité de la couronne de France n'est pas vraiment une notion médiévale, elle a été instaurée après 1420, à la toute toute fin du Moyen-Âge, et est assez spécifique à la France (ça n'existe pas en monarchie anglaise par exemple). pendant les 9/10ème du Moyen-Âge, cette notion n'a pas existé, et les rois des francs ayant désigné leur héritier de leur vivant

(voir les ayant fait sacrer de leur vivant) sont légion également... Idem en Angleterre, même si cette prescription n'a pas toujours été suivie.

De toute façon je pense que je vais finir par faire un article détaillé sur le wiki pour éviter toutes ces confusions. L'actuel paragraphe de dix lignes dans l'article général ne suffit visiblement pas (pourtant il est bien sourcé ^^).

## Werther

Posté 23 mars 2015 - 19:08

pendant les 9/10ème du Moyen-Âge, cette notion n'a pas existé, et les rois des francs ayant désigné leur héritier de leur vivant (voir les ayant fait sacrer de leur vivant) sont légion également...

En fait, pour les Capétiens directs, tous les rois de France sont sacrés du vivant de leur père (et sont donc rois associés) de Hugues Capet à Louis VIII (si l'on excepte la parenthèse Louis VI) donc jusqu'au XIIIe siècle quand même.

Pour l'anecdote, le fils de Louis VI, Philippe, était roi associé et sacré lorsqu'il est mort accidentellement (à cause d'un cochon) avant son père. S'il ne porte pas le titre de Philippe II pour les modernes, pour les contemporains il était bien roi.

## Khal Drogo

Posté 24 mars 2015 - 05:52

(...) Même si personnellement je soutiens que l'ordre de succession que j'ai proposé est le bon, toutes les propositions me semblent valables tant que GRR Martin n'aura pas parlé sur le sujet.

Mais enfin, Martin a parlé par la bouche de ses personnages. Stannis offre à Renly de le désigner comme héritier, si en échange ce dernier abat ses bannières. Ça signifie nécessairement qu'à la base Renly n'est pas son héritier.

Je ne sais pas trop ce qu'il te faut de plus, mais voici quand même une citation de TWOIAF au sujet de Robert et Cersei (vf, p. 131): "*De plus, le roi et sa chère épouse ont donné au royaume trois magnifiques héritiers afin de permettre à la maison Baratheon de régner longtemps.*" Il ne

peut s'agir que de Joffrey, Tommen et Myrcella. Difficile d'être plus explicite, on parle des héritiers du royaume: Myrcella passe clairement avant Stannis et Renly.

**Modifié par Khal Drogo, 24 mars 2015 - 06:05 .**

**Aaron 1er**

Posté 25 mars 2015 - 18:09

Mais enfin, Martin a parlé par la bouche de ses personnages. Stannis offre à Renly de le désigner comme héritier, si en échange ce dernier abat ses bannières. Ça signifie nécessairement qu'à la base Renly n'est pas son héritier.

Je ne sais pas trop ce qu'il te faut de plus, mais voici quand même une citation de TWOIAF au sujet de Robert et Cersei (vf, p. 131): "*De plus, le roi et sa chère épouse ont donné au royaume trois magnifiques héritiers afin de permettre à la maison Baratheon de régner longtemps.*" Il ne peut s'agir que de Joffrey, Tommen et Myrcella. Difficile d'être plus explicite, on parle des héritiers du royaume: Myrcella passe clairement avant Stannis et Renly.

Je suis plutôt d'accord avec toi sur les règles de succession, mais pour le coup, si Myrcella venait à devoir régner, ça signifierait la fin du nom Baratheon...non??

**Evrach**

Posté 25 mars 2015 - 18:16

Je suis plutôt d'accord avec toi sur les règles de succession, mais pour le coup, si Myrcella venait à devoir régner, ça signifierait la fin du nom Baratheon...non??

*A priori*, oui.

**Lapin rouge**

Posté 25 mars 2015 - 20:12

Et pareil pour les Stark (dont le nom est bien plus ancien que celui des Baratheon) si c'est Sansa qui venait à hériter du Nord...

## Evrach

Posté 25 mars 2015 - 20:24

Et de même que le nom Arryn disparaîtra dans le Val si Harold Hardyng hérite de Robin robinet, ce sont des choses courantes dans un monde féodal... même si elles semblent rares à Westeros. Il est également possible que lors d'un mariage royal comme ça, l'époux prenne le nom de sa femme afin que le nom perdure. On a pas d'exemple concret de mémoire mais la possibilité est évoquée à plusieurs reprises pour des domaines plus mineurs (l'héritage Corbois notamment), pas de raison que ça ne fonctionne pas de la même manière.

## Lard-Jon Omble

Posté 25 mars 2015 - 20:25

Pas forcément, le nom peut être récupéré par l'époux car plus prestigieux.

## Prince Varys

Posté 25 mars 2015 - 21:39

Joffrey Lydden, devenu Joffrey Lannister, pour préserver le nom de la lignée.

## Khal Drogo

Posté 26 mars 2015 - 02:22

Outre l'exemple cité par Prince Varys d'un époux prenant le nom de sa femme, on sait que les Martell (et probablement toutes les familles de Dorne) transmettent leur nom par les femmes pour préserver la lignée et on a les filles Mormont qui portent le nom de leur mère. On a aussi le cas de Beren Tallhart qui, quand il est évoqué comme possible héritier du fief Corbois, devrait changer son nom pour prendre celui de sa mère. Il y a également lady Jeyne Arryn, qui a régné sur le Val et qui semble avoir transmis son nom à sa descendance et lady Anya Vanbois dont tous les enfants portent le nom.

J'ai quand même l'impression que cette pratique est assez systématiquement suivie à Westeros pour préserver les lignées, sauf en cas de prise du fief par la force, suite à une guerre. Bref, si Myrcella devait hériter de la couronne, on peut parier qu'elle transmettrait le nom Baratheon à ses enfants, tout comme si Shôren devenait reine après Stannis. Et si Harrold Hardyng hérite du Val, il deviendra certainement un Arryn.

Autrement, il est impossible que des lignées aient pu préserver leur nom pendant des millénaires alors qu'une fille passe avant son oncle pour la succession.

**Modifié par Khal Drogo, 26 mars 2015 - 02:44 .**

**Werther**

Posté 26 mars 2015 - 08:33

Pas de conclusion trop hâtive non plus. Martell et Mormont sont des cas particuliers (succession et place des femmes), pour Jeyne Arryn on ne sait pas qui a hérité après elle, et je penche personnellement pour un cousin (c'est la Jouvencelle du Val quand même).

Bref je suis d'accord avec l'idée mais faudrait être plus prudent et ne pas généraliser le mariage matrilinéaire aussi rapidement. Je pense personnellement que le nom Baratheon disparaîtrait avec Myrcella (sur le trône bien entendu), tout comme aurait disparu le nom Targ sur le trône si les fils de Rhaenyra étaient montés dessus.

Personnellement je pense qu'on atteint les limites de notre analyse rationnelle du monde de GRRM. Pour moi la stabilité des familles à Westeros est une erreur de GRRM, bien trop optimiste sur les chances de survie d'un petit groupe familial.

Un patronyme noble récent a 800 ans dans cet univers (Frey), il est quand même grandement impossible qu'autant de familles conservent leur patronyme sur plusieurs millénaires avec des groupes familiaux si petits et des règles de succession qui n'excluent pas totalement les femmes.

**Aaron 1er**

Posté 26 mars 2015 - 11:05

Mais la phrase du mestre ayant rédigé l'ouvrage fait penser, puisqu'il cite les 3 enfants, que Myrcella pourrait contribuer à perpétuer le patronyme Baratheon...

**Khal Drogo**

Posté 26 mars 2015 - 13:05

Pas de conclusion trop hâtive non plus. Martell et Mormont sont des cas particuliers (succession et place des femmes), pour Jeyne Arryn on ne sait pas qui a hérité après elle, et je penche personnellement pour un cousin (c'est la Jouvencelle du Val quand même). (...)

Pour Jeyne Arryn, c'est vrai qu'on est sûr de rien et il se peut qu'elle n'ait pas eu d'enfant. Par contre, les autres exemples restent valides et prouvent la possibilité de transmettre le nom par les

femmes en dehors de Dorne et des Mormont: Joffrey Lydden a pris le nom de son épouse Lannister et Anya Vanbois a conservé son nom de naissance et l'a transmis à sa descendance. Et on a la discussion sur les Corbois qui accrédite la possibilité de préserver le patronyme d'une lignée liée à son fief et celle qu'un héritier puisse changer son nom, même après avoir été connu pendant des années sous le nom de son père.

J'ai un souvenir d'avoir déjà lu GRR Martin s'exprimer là dessus. Il disait que quand l'épousée est d'un rang plus élevé que l'époux, elle peut transmettre son nom aux enfants (j'aimerais bien retrouver la référence, mais il me faudra faire de la recherche).

Personnellement je pense qu'on atteint les limites de notre analyse rationnelle du monde de GRRM. Pour moi la stabilité des familles à Westeros est une erreur de GRRM, bien trop optimiste sur les chances de survie d'un petit groupe familial.

Pas si le nom peut être préservé par lignée féminine, justement. À chaque génération, une famille tendra à avoir toujours plus de descendants et de descendantes. Si toute la descendance peut, au besoin, hériter du nom de la lignée, il devient quasiment impossible d'éteindre entièrement une famille, surtout dans le cas des familles suzeraines, de rang plus élevés. Et c'est conforme à ce qu'on voit dans la saga: l'extinction d'une lignée devient un acte politique, qui ne peut être accompli que volontairement, si le camp victorieux d'une guerre choisit de marquer l'histoire en refusant le droit aux vaincus de préserver le nom de leur lignée.

Mais la phrase du mestre ayant rédigé l'ouvrage fait penser, puisqu'il cite les 3 enfants, que Myrcella pourrait contribuer à perpétuer le patronyme Baratheon...

D'accord avec toi. C'est explicite et ça confirme pour moi qu'en héritant du trône Myrcella aurait transmis son nom à ses enfants assurant "(...) *à la maison Baratheon de régner longtemps.*"

**Modifié par Khal Drogo, 26 mars 2015 - 13:09 .**

Lapin rouge

Posté 26 mars 2015 - 14:16

J'ai un souvenir d'avoir déjà lu GRR Martin s'exprimer là dessus. Il disait que quand l'épousée est d'un rang plus élevé que l'époux, elle peut transmettre son nom aux enfants (j'aimerais bien retrouver la référence, mais il me faudra faire de la recherche).

Le wiki est ton ami ! Article "[Mariage](#)" : "En principe, les épouses nobles adoptent le nom de la maison de leur mari. Mais elles peuvent décider de continuer à utiliser leur nom de naissance (surtout si leur maison est la plus prestigieuse)". Référence : <http://www.westeros.../SSM/Entry/2999>

### Prince Varys

Posté 26 mars 2015 - 14:36

Cersei est l'exemple parfait, elle a été mariée à Robert Baratheon pendant 17 ans et semble toujours s'être faite appeler Cersei Lannister. À l'inverse Catelyn se fait souvent appeler Catelyn Stark. Au niveau du prestige il semblerait qu'une maison suzeraine et de gouverneur (Stark, Lannister, Tyrell, Arryn) soit supérieure en prestige à une " simple " maison suzeraine (Tully, Martell, Greyjoy).

### Yunyuns

Posté 26 mars 2015 - 14:40

C'est certainement plus lié au fait que Cersei n'aurait jamais accepté d'être appelée Baratheon.

Et le titre de gouverneur n'est pas lié à une maison et n'est pas héréditaire (même si dans les faits il a l'air d'être souvent donné au descendant de l'ancien porteur du titre), c'est un poste, donc je ne pense pas qu'on puisse se baser là-dessus.

### Johans

Posté 26 mars 2015 - 15:06

A la limite, on peut plutôt penser que les Starks ou les Lannister ont été des Rois par le passé, alors que Tyrell & Tully ne l'ont jamais été. Et Cersei n'aurait jamais accepté d'être une vraie Baratheon

### Aaron 1er

Posté 26 mars 2015 - 15:24

Le wiki est ton ami ! Article "[Mariage](#)" : "En principe, les épouses nobles adoptent le nom de la maison de leur mari. Mais elles peuvent décider de continuer à utiliser leur nom de naissance (surtout si leur maison est la plus prestigieuse)". Référence : <http://www.westeros.../SSM/Entry/2999>

put\*\*\* il fait tout ce wiki, il s'occupe aussi de" l'obtention du permis de conduire, du retour de l'être aimé et des troubles de la masculinité"?

Edric le Gris

Posté 26 mars 2015 - 15:31

put\*\*\* il fait tout ce wiki, il s'occupe aussi de" l'obtention du permis de conduire, du retour de l'être aimé et des troubles de la masculinité"?

Oui, mais je ne pense pas que tu aimerais sa solution...

Cdk

Posté 26 mars 2015 - 21:33

Je plussoie, Rijindaël, ce que tu me dis me semble le plus cohérent. Même si la succession semi-salique a eu tendance à s'imposer chez les Targaryen, il n'y a pas de principe absolu dans la mesure où il n'y a pas d'indisponibilité de la couronne. Ce qui peut expliquer toutes ces hésitations dans les moments de succession compliqués. De plus, il ne faut pas oublier que les Baratheon sont une nouvelle dynastie par rapport au Targaryen: ils ne sont pas obligés d'appliquer les mêmes principes qu'eux.

Même si personnellement je soutiens que l'ordre de succession que j'ai proposé est le bon, toutes les propositions me semblent valables tant que GRR Martin n'aura pas parlé sur le sujet.

Ce qui serait "drôle" serait que les règles de succession attachées au trône de fer à la maison Baratheon ne soient pas les mêmes

Du coup j'ai un peu de mal à suivre les discussions mais récemment je me suis posé la question : Si Rhaegar était devenu roi, que Aegon était mort mais que sa fille Rhaenys eut été marié et aurait eu un enfant mâle, qui monte sur le trône ? Viserys ? L'enfant ? (ie sous quelles lois supposées en application)

Bon je dit ça mais j'imagine que Dorne aurait protesté dans tout les cas pour que Rhaenys monte sur le trône.

D'ailleurs le fait que Arianne et Tyrion pensent pouvoir mettre sur le trône Myrcella illustre que l'ordre succession à l'air très distensible pour peu que t'aies assez de piques et un vague rapport avec une maison (région?) avec des règles qui t'arrangent plus.

**Modifié par Cdk, 26 mars 2015 - 22:09 .**  
accord, BarathEon, majuscules etc

**Khal Drogo**

Posté 27 mars 2015 - 00:59

(...) Du coup j'ai un peu de mal à suivre les discussions mais récemment je me suis posé la question : Si Rhaegar était devenu roi, que Aegon était mort mais que sa fille Rhaenys eut été marié et aurait eu un enfant mâle, qui monte sur le trône ? Viserys ? L'enfant ? (ie sous quelles lois supposées en application)

Bon je dit ça mais j'imagine que Dorne aurait protesté dans tout les cas pour que Rhaenys monte sur le trône. (...)

Dans ce scénario, Rhaenys aurait été l'héritière légale de Rhaegar, sauf si ce dernier avait choisi de nommer un autre héritier. Le mari de Rhaenys n'aurait été que roi consort (comme Daemon Targaryen pour Rhaenyra). À la mort de Rhaenys, elle aurait été suivie par son fils qui aurait sans doute conservé le nom Targaryen.

Ceci dit, avec assez d'appui de la noblesse du royaume Viserys aurait pu revendiquer le trône en se basant sur des précédents (le Grand conseil de 101 et le précédent de Viserys II, entre autres) mais comme tu dis, le risque aurait été de s'aliéner les Martell. Si Rhaegar avait bien fait les choses, en nommant Rhaenys princesse de Peyredragon et en la préparant à régner, la transition aurait pu se faire correctement.

(...) D'ailleurs le fait que Arianne et Tyrion pensent pouvoir mettre sur le trône Myrcella illustre que l'ordre succession à l'air très distensible pour peu que t'aies assez de piques et un vague rapport avec une maison (région?) avec des règles qui t'arrangent plus.

Sans aller jusque là, disons qu'il y a beaucoup de précédents qui peuvent appuyer des revendications contradictoires plus ou moins légitimes. Sous les Targaryen, le Trône de fer n'a

jamais été à l'abri des guerres de successions et la situation ne s'est pas amélioré depuis la rébellion de Robert. Il est certain qu'au final, l'arbitre suprême reste la force.

**Modifié par Khal Drogo, 27 mars 2015 - 02:19 .**

**Aenarion**

Posté 09 avril 2015 - 12:32

À la lecture, il semble que les "lois" explicites ou implicites changent dans le temps suivant le sens du vent.

Difficile donc d'obtenir des règles sûres quand la loi change. Un des principes c'est qu'une loi n'est valable que jusqu'à ce qu'elle soit remplacée. Elle n'est donc jamais immuable.

D'autre part, elle ne tient que si elle est appliquée (exemple de la capacité des femmes à hériter).

Enfin, l'ambiguïté demeurera, enfin si on se glisse dans le monde de Westeros, car c'est une des seules manières de monter socialement. Soutenir une cause dont l'autre moitié refuse c'est se permettre de prendre la place de ceux en place (ou de la garder de ceux qui la veulent.). Ainsi, il y aura toujours des prétentions contraire à la "loi" qui pourrait devenir réelle par la force, ainsi que le rappelle Drogo.

**Tizun Thane**

Posté 22 juin 2015 - 12:24

À la lecture, il semble que les "lois" explicites ou implicites changent dans le temps suivant le sens du vent.

Difficile donc d'obtenir des règles sûres quand la loi change. Un des principes c'est qu'une loi n'est valable que jusqu'à ce qu'elle soit remplacée. Elle n'est donc jamais immuable.

D'autre part, elle ne tient que si elle est appliquée (exemple de la capacité des femmes à hériter).

C'est vrai dans notre monde pour les lois. C'est beaucoup moins vrai dans une société médiévale, où la force de la règle de droit provient précisément de son ancienneté, de son immutabilité, qui est entrée dans les moeurs. C'est ce qu'on appelle une coutume. Et il est très difficile de changer une coutume.

Sinon, j'ai un souci de compréhension des règles de succession, dans un chapitre inédit de Winds of Winter. Je vais rester flou pour ne spoiler. Il est suggéré que les enfants éventuels d'un couple marié composé d'un haut seigneur et d'une épouse bâtarde sont "baseborn" (de basse naissance?). Ca m'étonne beaucoup dans la mesure où je pensais que le mariage légitime suffisait à légitimer les enfants en dépit de la tâche de bâtardise de la mère. Une bâtarde épousant un lord important devient selon moi une grande dame, son statut dépendant de son mari. D'un point de vue légal, hein. Je suis bien conscient des problèmes politiques causés par cette mésalliance, et du mépris dans lequel certains les tiendraient par snoberie.

sandrenal

Posté 22 juin 2015 - 13:32

Théoriquement, la bâtardise ne concerne que les enfants nés hors mariage. Mets le cas qui pose problème sous balise spoiler pour plus de précisions.

DNDM

Posté 22 juin 2015 - 13:39

Sinon, j'ai un souci de compréhension des règles de succession, dans un chapitre inédit de Winds of Winter. Je vais rester flou pour ne spoiler. Il est suggéré que les enfants éventuels d'un couple marié composé d'un haut seigneur et d'une épouse bâtarde sont "baseborn" (de basse naissance?). Ca m'étonne beaucoup dans la mesure où je pensais que le mariage légitime suffisait à légitimer les enfants en dépit de la tâche de bâtardise de la mère. Une bâtarde épousant un lord important devient selon moi une grande dame, son statut dépendant de son mari. D'un point de vue légal, hein. Je suis bien conscient des problèmes politiques causés par cette mésalliance, et du mépris dans lequel certains les tiendraient par snoberie.

Je suppose qu'il s'agit du chapitre actuellement sur le site de GrrM. A relire le passage, c'est pas forcément très clair si le personnage qui parle mentionne des enfants nés hors-mariage ou dans le cadre d'un mariage, en fait, même s'ils parlent bien de mariage avant. Ou si le personnage ment un peu pour mieux convaincre son interlocuteur.

Et on peut toujours argumenter sur le fait qu'aux yeux des autres nobles, ce type d'alliance serait une mésalliance. L'enfant à naître serait bien noble au sens strict, mais les autres nobles lui rappelleraient tout le temps que sa mère n'est qu'une bâtarde

Tizun Thane

Posté 22 juin 2015 - 14:02

Oui. c'est que je considère: la descendance serait techniquement noble, mais méprisé par tous les vrais nobles. Un peu comme le mépris dans lequel est tenu Davos, sans conteste anobli, mais d'humble extraction. J'ai aussi l'impression d'un mensonge ou d'une semi-vérité pour convaincre.

Après dans l'extrait, il est clairement fait mention de mariage. Puisque dans la suite du dialogue, il est mentionné d'en faire sa maîtresse comme plan B.

### Lapin rouge

Posté 22 juin 2015 - 14:30

Spoiler TWOW :

Spoiler

### Cdk

Posté 08 août 2015 - 16:27

Un post que j'ai fait dans le topic sur "qui a tué Petit Walder ?", qui se raccrochais aux posts précédents, mais qui aurait plus sa place ici :

D'ailleurs le fait que Ramsay hérite de Fort Terreur n'est pas un peu problématique ? En tant que consort d'Arya Stark sa maisonnée sera a Winterfell et ses (ou plutôt son premier) enfant sera l'héritier de Winterfell...  
Quid de Fort Terreur ? De mon point de vue Bolton doit voir la nécessité d'autres Bolton par lui pour hériter de Fort Terreur, mais Ramsay semble vouloir en hériter, quitte à renoncer à Winterfell et jouer contre les intérêts de sa maison en voulant à tout prix Fort Terreur, car il se veut un vrai Bolton ?

Ou alors l'héritier de Fort Terreur serait un puîné de Ramsay, Ramsay qui posséderait les deux citadelles ? en supposant que Winterfell passe avant dans la succession ?

Je suis surpris que ce soucis testimonial ne soit pas plus souvent abordé.

Et étonné de pas avoir de cas similaire de mémoire sur lequel appuyer ma réflexion.

Rapport au comportement de Roose Bolton qui, dans ce qu'il dit à Theon, si d'aventure cela s'avère vrai, laisserais Ramsay tuer ses enfants avec Walda.

Sur le principe la succession de Fort Terreur me semble problématique, on va vers deux maisonnées Bolton distincte, Bolton/Stark de Winterfell et Bolton de Fort Terreur, *a priori*

La division des Barathéon est jamais allé jusqu'à faire trois maisonnée, mais on a pas d'autres exemples dans la saga ?

De mémoire y a deux foyers de Dayne différent.

Lord Riusma

Posté 08 août 2015 - 16:40

Vance et éventuellement Kenning pour ce qui est des branches à "statut comparable", Harloi et probablement Ryswell pour ce qui est des branches cadettes vassales (cas semblable à celui des Dayne *a priori*). C'est assez attendu que des cadets soient amenés à tenir des forteresses pour le compte de leur aîné, et donc soient amenés à former des branches cadettes vassalisées (qui peuvent changer de nom comme dans le cas, un peu similaire, des Karstark).

Le cas Ramsay est encore compliqué par le fait que Roose exige que Manderly renonce à ses prétentions sur Corbois et que Ramsay semble aussi revendiquer le fief (lorsque Theon reprend Moat Cailin, dans la lettre reçue par Jon et aussi à ses noces avec Arya, dans le premier et le dernier cas il revendique aussi d'être l'héritier de Fort-Terreur). Ce que veut Roose dans tout ceci n'est pas très clair pour le moins (si tant est qu'il veuille vraiment quelque chose en dehors d'assister à la pièce de théâtre torturée qu'il a fait de sa vie ^^).

Cdk

Posté 08 août 2015 - 16:47

Aha oui j'avais pensé à Corbois mais je me rappelais plus si Ramsay le mentionnais encore dans les lettres et surtout c'était pas quelque chose d'aussi "légal" que le droit du sang qui le lie à son père.

Et oui, je me rappelle du passage des cadets qui peuvent tenir des forteresses pour leurs aînés (Catelyn (?) a Bran ()), mais je ne sais pas si ça implique une succession.

Renly s'était vu attribuer Accalmie, avec revenus etc. Mais j'ignore si la forteresse serait passé à un de ses éventuels enfants ?

**Modifié par Cdk, 08 août 2015 - 16:48 .**

**Lord Riusma**

Posté 08 août 2015 - 16:52

Renly s'était vu attribuer Accalmie, avec revenus etc. Mais j'ignore si la forteresse serait passé à un de ses éventuels enfants ?

Très certainement, il y aurait eu les maisons Baratheon d'Accalmie et de Peyredragon en plus de la maison royale.

**Johans**

Posté 08 août 2015 - 17:28

Si je ne dis pas de bêtises, dans la saga, on parle bien la maison Lannister de Port Lannis et la maison Lannister de Castral Roc

**Lord Riusma**

Posté 08 août 2015 - 17:34

Si je ne dis pas de bêtises, dans la saga, on parle bien la maison Lannister de Port Lannis et la maison Lannister de Castral Roc

Il y a des branches cadettes à Port Lannis mais *a priori* ils ne sont fieffés de rien (ce sont certainement des notables détenant quelques charges pour les Lannister), comme les branches cadettes des Arryn de Goeville.

**Johans**

Posté 08 août 2015 - 17:52

Ok merci de la précision. D'ailleurs le wiki est un peu flou ... Pour la troisième ville du Royaume, on penserait savoir qui est responsable de la ville, on sait juste que c'est la maison Lannister qui y règne, sans plus. Mais on est hors sujet, désolé

## Prince Varys

Posté 08 août 2015 - 18:50

Si je ne dis pas bêtise il me semble qu'en temps de paix, la charge de Port-Lannis incombe à Kevan Lannister

## Pecari

Posté 12 août 2015 - 12:55

Pour ce qui est des mariages entre deux héritiers on n'a pas beaucoup d'exemples dans le livre, aussi si GrrMartin se base sur une société médiévale réelle, on peut savoir à peu près ce qui va se passer. Exemple du mariage entre Henri II et Aliénor d'Aquitaine : le premier fils est l'héritier de son père, le deuxième est là en "back up", le troisième est l'héritier de sa mère, c'est pour cela que Richard Cœur de Lion est devenu duc d'Aquitaine bien avant d'être roi d'Angleterre.

Il y a aussi les contrats de mariages avec Anne de Bretagne qui étaient similaires, au moins le premier, les Bretons se sont fait enfler sur le second, c'est pour ça que la Bretagne a intégré le royaume de France.

Donc dans le cas d'un mariage entre deux héritiers, il y avait normalement des dispositions qui étaient prises pour préserver l'indépendance du fief de Madame. Après est-ce que GrrMartin se basera sur ce type de disposition, on ne peut que spéculer.

**Modifié par Lapin rouge, 12 août 2015 - 13:29 .**

"Mariage" avec un seul "r", accord, majuscules, ponctuation, accents, ...

## Yfos

Posté 20 septembre 2015 - 15:38

Je pense avoir (à peu près) compris les règles de succession sauf celles qui concerne les Corbois.

Ceux qui veulent épouser Lady Donella, veuve Corbois, semblent le souhaiter pour ses droits et pas uniquement pour gérer Corbois en attendant que le domaine revienne à un héritier. Sinon, Manderly n'aurait pas que peu d'intérêt à proposer un mariage avec son second fils. De plus, quand mestre Luwin analyse la situation, il met en avant le fait que "Lady Donella n'est plus d'âge à concevoir". Ce qui laisse entendre qu'un enfant d'elle et d'un second mari pourrait entrer dans la ligne de succession, vu que Lord Harys n'a pas d'enfant. Le droit anglais prévoit quelque chose de ce genre en cas de décès d'une personne mariée (mais pas en matière de droit féodal).

Au vu de ces dialogues, elle semble bien, en tant que veuve de Lord Corbois, hériter de droits, transmissibles à un enfant d'un second mariage. Voire à un second mari: Ramsay paraît avoir acquis des droits réels de par son mariage avec elle (il y a une discussion au sujet du sac de nœuds créé par ce mariage, mais je n'ai pas retrouvé où, POV Catelyn?).

Or, selon les règles présentées dans les pages précédentes, fille d'un Manderly, même si elle a un/une ancêtre Corbois, elle n'est pas héritière: comme Lord Harys n'a pas d'enfant légitime, ce sont les fils de son frère (s'il en a un) puis de sa sœur qui entrent en ligne de compte.

Il y a-t-il dans le Nord une règle spécifique faisant hériter les conjoints en l'absence d'héritier direct?

Je suppose que ce qui se passe pour Lady Corbois ne s'applique pas à Jeyne Ouestrelin, veuve de Robb?

**Mya**

Posté 20 septembre 2015 - 16:15

Si Jeyne Ouestrelin avait eu un fils ou une fille de Robb, elle aurait pu être régente.

A défaut d'héritier ou d'héritière, elle n'a aucun droit sur le Nord.

Robb a déjà 4 héritiers + 1 (Jon Snow).

Normalement, après Robb, c'est Bran (sauf qu'il s'est tourné vers le "spirituel") et Rickon (le plus légitime du coup).

Après, c'est Sansa et Arya.

Il y a aussi le problème épineux de Jon qui est présenté comme le fils aîné d'Eddard, mais bâtard.

Si Rhaegar et Lyanna se sont mariés (en admettant la polygamie chez les Targaryens), Jon est le fils légitime de la petite soeur de Ned, et donc il vient après Arya.

Après le testament de Robb (signé par plusieurs nobles de la région) peut très bien changer la donne.

Et au pire, il reste Benjen, qui passe après Jon.

**Modifié par Mya, 20 septembre 2015 - 16:25 .**

**Yfos**

Posté 20 septembre 2015 - 18:28

Si Jeyne Ouestrelin avait eu un fils ou une fille de Robb, elle aurait pu être régente.

A défaut d'héritier ou d'héritière, elle n'a aucun droit sur le Nord.

Si Jeyne Ouestrelin avait eu un fils ou une fille de Robb, elle aurait pu être régente.

A défaut d'héritier ou d'héritière, elle n'a aucun droit sur le Nord.

bien sûr, selon les règles de succession habituelles.

Mais pourquoi n'en est-il apparemment pas de même pour Lady Corbois?

Mya

Posté 20 septembre 2015 - 18:42

**Parce que le Trône de Fer le veut bien :**

[http://www.lagardede...=Maison\\_Corbois](http://www.lagardede...=Maison_Corbois)

- Dans ASOS : La maison Corbois se met du côté de RobbStark

*Des forces de la maison Corbois font partie des troupes commandées conjointement par ser Helman Tallhart et Robett Glover qui sont défaites à la bataille de Sombreval. Avec la légitimation de Ramsay Snow, qui prend officiellement le patronyme de Bolton, comme héritier de lord Roose Bolton par le roi Tommen Baratheon, les terres de la maison Corbois reviennent à la maison Bolton, **du moins au regard du Trône de Fer** (mestre Medrick, l'ancien mestre de lord Halys Corbois, entre au service de lord Roose Bolton).*

Le mariage avec Lady Corbois, c'est juste pour officialiser la chose, il me semble.

Parce qu'en réalité : c'est Berena Corbois, la belle-soeur de Lady Donella, la véritable héritière.

[http://www.lagardede...=Maison\\_Corbois](http://www.lagardede...=Maison_Corbois)

Yfos

Posté 20 septembre 2015 - 20:37

Leobald Tallhart, le mari de Berena, ne le présente pas comme cela. Il suggère à Ser Rodrick et Mestre Luwin que Lady Corbois prenne son fils Beren comme pupille puis qu'il adopte le nom de Corbois "si elle en faisait son héritier". Ses interlocuteurs ne semblent pas surpris. Et Tallart n'a pas intérêt à présenter les choses sous ce jour: si la règle normale s'applique, sa femme puis ses fils héritent de Corbois. Pourtant, il pense lui aussi que son fils ne pourra hériter qu'avec l'accord de Lady Corbois. Il semble donc qu'elle ait son mot à dire.

Mais je suis d'accord: logiquement, Berena Corbois est bien l'héritière de son frère (sauf si Larence est légitimé) et ses fils après elle et Donella Corbois ne peut s'y opposer.

Je suis étonnée que tout le monde agisse comme si il en allait autrement. Et pas seulement le Trône de Fer.

**Mya**

Posté 21 septembre 2015 - 05:20

Peut-être que gérer deux fiefs différents, c'est un peu compliqué au niveau des voyages.

Et Berena Corbois doit rester auprès de son mari. Sinon, ça serait comme si Catelyn, lady de Winterfell devait aussi gérer Vivesaigues.

Donella Corbois n'a pas eu son mot à dire avec Ramsay, tandis que ceux de Winterfell lui montent du respect. Personne ne veut la mettre à la porte de "chez elle".

Si Ned ou Robb avaient été présent, ils auraient certainement régler le problème de la succession selon les vœux de Leobald Tallhart, tout en ménageant Donella Corbois.

**Tizun Thane**

Posté 21 septembre 2015 - 11:16

Comme le pointe Yfos, il me semble que lady Corbois n'a en soi aucun droit sur le fief de son mari défunt, qui revient au parent le plus proche.

J'ai l'impression qu'il existe une règle de non-cumul implicite des fiefs, qui explique que lady Corbois reste dans les lieux, dans l'attente de la confirmation de l'héritier. Après le mariage de Ramsay et l'appropriation du fief est un coup de force confirmé a posteriori par le trône de Fer.

Dans le même cas, il y a le fief Darry que la Couronne attribue à Lancel, alors qu'il y a probablement un cousin Darry quelque part, ne serait ce que du côté des mères, pour réclamer la succession.

Le fait que les deux maisons (Corbois et Darry) aient pris fait et cause pour les rebelles, autorise la Couronne à confisquer les fiefs et à les réattribuer.

## Mya

Posté 21 septembre 2015 - 11:31

Il y aussi lady Barbrey Dustin, née Barbrey Ryswell, qui a l'air d'être une exception. Elle est la suzeraine de Tertre-bourg et de la maison Dustin.

Peut-être pas d'héritier légitime à l'horizon ?

Mais, elle a l'air de tenir avec les Bolton, donc avec le trône de fer.

## Lord Riusma

Posté 21 septembre 2015 - 11:55

L'épouse veuve a bien des droits sur le fief de feu son époux tant qu'elle est en vie et dans la mesure où ce dernier n'a pas d'héritier clairement défini et majeur (le cas de lady Barbrey Dustin, et aussi dans un sens du fait des circonstances de lady Corbois). Ce qui est surprenant dans le cas de lady Corbois c'est qu'il y a des héritiers potentiels (indirectement par la sœur de lord Corbois ou plus "directement" par son bâtard) alors que tout le monde semble tenter d'accaparer le fief par une union avec elle (ce qui techniquement ne devrait pas ouvrir de droits sur le fief, puisqu'il existe des héritiers).

## Tizun Thane

Posté 21 septembre 2015 - 14:17

Maintenant, que j'y pense, c'est probablement un douaire, comme dans l'expression veuve douairière, ou reine douairière.

le lien wikipedia qui paraît pas mal fait:

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Douaire>

La veuve a des droits sur les biens de son mari (ou certains) qui s'éteignent à sa mort, et ne sont pas transmissibles (comme un usufruit). Cela permet à la veuve de ne pas être sans le sou, sans ruiner la famille.

Donc tuer lady Corbois n'était probablement pas malin, si ses droits s'éteignent à sa mort.

De mémoire, au moyen âge en Angleterre, la veuve a droit au tiers des biens de son mari (et donc de ses terres) comme douaire. Comme c'était un droit coutumier, les variations sont passibles selon les endroits.

## Pandémie

Posté 22 septembre 2015 - 08:54

Pour la succession Corbois, je pense que le souci vient qu'elle nécessite un arbitrage de la part du suzerain. On le voit dans la saga, le roi distribue ou redistribue des fiefs selon les torts et les mérites de chacun. Quand un problème affecte la succession du roi lui-même, on fait appel à un Grand Conseil. Lady Corbois fait appel à Winterfell pour régler son problème. Le hic, c'est que Robb n'est pas là et que ni Bran ni Jory Cassel ne savent, ou ne peuvent, réellement prendre la bonne décision. A mon avis, de peur de froisser un vassal crucial dans l'effort de guerre de Robb. D'où la temporisation.

Les règles de succession donnent en fait deux héritiers possibles: Beren Tallhart en devenant Corbois, appuyé par les Tallhart, et Larence Snow en étant légitimé, appuyé par les Glover. Les deux choix sont valables mais en choisir un, c'est froisser l'autre.

De plus, les deux sont mineurs. Il faut donc envisager une régence, rôle que pourrait assumer Donella et donc son mari. Je ne pense pas que les Manderly ou les Omble envisagent de s'approprier définitivement le fief Corbois (du moins, je ne me souviens pas qu'ils présentent les choses ainsi), mais mettre la main dessus ne serait-ce que quelques années permet des avantages énormes tant sur le plan militaire qu'économique. Un Mors Omble pourrait conduire des renforts Corbois à la guerre plutôt que de se morfondre à Âtre-les-Confins, Manderly pourrait augmenter ses revenus, ou ils pourraient recevoir quelques terres en remerciement. Par exemple.

Donc Cassel est dans la mouise devant ces possibilités et choisit de ne pas choisir. Mais une fois mis devant le fait accompli, il décide de prendre les choses en main et de tuer Ramsay (il estime donc que Winterfell a la prérogative pour le faire).

Ramsay, lui, ne s'attend certainement pas non plus à recevoir les terres Corbois par son mariage des mains de Robb mais plutôt de se voir couper la tête. Donc je pense qu'il envisageait de les recevoir des mains de Joffrey. Les Corbois sont des traîtres à la Couronne, lui n'est pas encore légitimé et ne s'attend pas encore à devenir le mari d'Arya Stark et à recevoir Winterfell. Il paraît donc raisonnable de mettre les formes autour de son mariage avec Donella, ce qui en fait un bon candidat pour recevoir les terres de la part de Port-Réal en remerciement de ses actions, puis que là aussi, on a bon nombre d'exemple de ce genre.

On remarque que dans cette optique qui explique le nombre important de prétendants, les règles de succession, ainsi que toutes les règles moins explicites, sont respectées.

Yfos

Posté 22 septembre 2015 - 18:47

Dans un POV Bran (celui où les Walter apprennent la mort de leur demi-oncle Stevron), Ser Rodrick dit "plaise ou non, lady Corbois était sa femme .... Et elle le désigne comme héritier dans un testament signé de son nom et scellé de son sceau"

L'argument qu'oppose mestre Luwin est que "les vœux prononcés sous la menace de l'épée sont nuls et nonavenus" mais il ne remet pas en cause le droit par Lady Manderly/Corbois de léguer des droits sur Corbois car elle n'en aurait pas.

Enfin, peut-être qu'il avait l'anneau 'magie' mais pas l'anneau "droit" dans son collier. Ou que le niveau des mestres a baissé depuis la conquête ...

Ils finissent par conclure que la succession se règlera sur des questions de pouvoir si Roose Bolton conteste la contrainte. Et c'est bien la force qui a réglé ce cas comme pour plusieurs successions durant cette guerre.

## Pandémie

Posté 22 septembre 2015 - 19:24

La phrase ne dit pas qu'elle lègue le fief mais ses droits, ie ses droits de veuve à administrer le fief de son défunt mari le temps qu'un héritier Corbois soit trouvé. C'est à mon avis similaire à la situation de Littlefinger au Val. Lysa obtient le droit de gérer le Val de par son mari Jon Arryn pour Robinet, Littlefinger récupère ce droit par son mariage avec la veuve de Lord Arryn.

## Lord Riusma

Posté 22 septembre 2015 - 23:02

GRRM a (plus ou moins) répondu à la question lors d'[une interview](#).

A mon sens, comme l'a dit précédemment Pandémie, les différents prétendants à la veuve Corbois (Wyman et Wendel Manderly, Mors Omble) ne visent effectivement pas directement le fief, même si la transmission la plus probable sera Beren Tallhart qui assure probablement une confortable régence de six années (il est peu probable que lady Donella soit écartée du pouvoir et de la tutelle) et éventuellement une place non moins confortable dans la maisonnée du nouveau lord lorsqu'il aura atteint sa majorité si tout se passe bien (Wyman pourrait même lui refourguer l'une de ses petites filles, et Mors une fille du Lard-Jon). L'ambiguïté vient du fait que la prétention la plus forte est présentée en dernier dans le texte (et l'histoire se conclut sur un coup de force pour la malheureuse lady Corbois), puisque se succèdent Manderly, Glover, Omble et enfin Tallhart (et aussi parce que Rodrick et Luwin semblent découvrir cette prétention plutôt forte sur le fief en même temps que le lecteur).

Concernant Ramsay, je crois qu'il a vraiment tenté de prendre le fief par la force, avec un verni de mariage contraint et consommé et de testament douteux. Cela ne fait que deux années à peine que Ramsay est arrivé à Fort-Terreur, et il n'a peut-être qu'une vision très imparfaite des règles de successions. En fait, lorsque lady Corbois arrive à Winterfell elle déclare notamment que Ramsay rassemble des hommes à Fort-Terreur mais aussi que Roose se trouve aux Jumeaux. Du coup, je me demande si le coup de force de Ramsay n'est pas une réponse au mariage de Roose et de Walda la Grosse, qui remet en question les espoirs que Ramsay pouvaient entretenir d'hériter de Fort-Terreur, et auquel il répond par un autre mariage (qui n'a peut-être pas aussi bien tourné

qu'il l'espérait, ce qui expliquerait le côté un peu rocambolesque de l'opération alors que les Stark sont dans une position relativement favorable selon toutes apparences).

## Pandémie

Posté 23 septembre 2015 - 07:31

Effectivement, vu la chronologie, Ramsay ne peut pas encore tabler sur une victoire de Joffrey et les plans de son père pour tuer Robb, c'est trop tôt. Mais comme tu le dis, Ramsay a sans doute une vision très personnelle de ce qui est légal ou pas, il est notoirement dérangé. Il a donc réellement pu croire qu'il n'y avait pas de mal à faire ce qu'il a fait tant qu'il respectait les règles. En oubliant qu'il en enfreignait d'autres: il tue des innocents et des hommes Corbois et entre avec ses forces dans un autre domaine, rompant la paix du Roi (Ned destitue Clegane pour un motif similaire). Il enfreint aussi une décision des "gouverneurs" de Winterfell Bran et Rodrik Cassel qui ont promis la sauvegarde et une décision concernant sa succession à Donella. Il fait prêter serment sous la contrainte comme le dit Luwin. Il tue indirectement sa femme (il peut ergoter qu'elle meurt toute seule, mais personne n'est dupe).

Ce qui est amusant, c'est que cela fait un peu écho à ce qu'à fait Roose avec sa mère. Il pensait avoir fait tout juste et être dans son droit en la violant et en tuant son mari, mais ensuite, il s'est rendu compte que la succession sur le moulin allait poser problème avec le frère du meunier et par ricochet Rickard Stark. Ramsay est un peu dans le même cas. Il pensait être dans son droit avec sa parodie de mariage et de veuvage, mais il doit affronter le cousin, le beau-frère et les forces de Winterfell.

## Cdk

Posté 16 octobre 2015 - 19:02

Je suis pas certain d'être sur le bon topic mais :

Il y a une raison pour qu'on considère Aegon II comme roi ?

Comme les noirs ont, d'une certaine façon, "gagné" la danse, et que le fils de Rhaenyra est monté sur le trône (même si il n'y avait de toute manière plus de prétendant mâle du côté d'Aegon II), je me demande pourquoi il n'est pas considéré comme usurpateur a posteriori, ou, au moins Rhaenyra comme Reine en même temps (comme une frise du wiki qui montre Viserys III aux côtés de Robert I) sur la chronologie des rois.

## Evrach

Posté 16 octobre 2015 - 19:21

Euh.

C'est bien Aegon II qui a gagné la Danse des Dragons (même s'il est mort dans la foulée), c'est donc bien lui qui est compté comme roi légitime des Sept Couronnes de 129 à 131 et Rhaenyra qui est considérée comme une prétendante/usurpatrice.

Cdk

Posté 16 octobre 2015 - 20:16

Hmmm

Pas faux. Mais si il est assassiné c'est parce que les derniers partisans de Rhaenyra foncent sur Port Réal après avoir défait le dernier ost des vert (Borros Baratheon battu par le jeune Tully et les Stark qui descendent du Nord), et que toute victoire semble impossible, donc j'avais pris ça pour une victoire des noirs.

**Modifié par R.Graymarch, 16 octobre 2015 - 20:22 .**

Baratheon sans accent

Evrach

Posté 16 octobre 2015 - 20:24

Disons que tout dépend de où on case le début et la fin de la Danse des Dragons.

Avec 200 ans de recul, on date le début de la danse des Dragons à la mort de Viserys I et sa fin avec le jugement expéditif de lord Stark, ce qui fait qu'il n'y a pas vraiment de vainqueur, les deux prétendants mourant pendant le conflit ; mais pour les gens qui l'ont vécu sur le moment, Aegon II avait à la fois été celui qui a été légalement couronné (il était le roi oint ; Rhaenys était la prétendante) et celui qui a écrasé son adversaire. Qu'il ait été tué par la suite ne change pas grand chose. Du coup la continuité Aegon II -> Aegon III est bien plus logique que la continuité Rhaenys -> ? -> Aegon III.

Cdk

Posté 16 octobre 2015 - 20:30

D'ac merci x)

Enfin oui personnellement comme il a régné ça m'étonne pas plus que ça, j'étais juste curieux de "l'enrobage" légal (et de la non réaction d'Aegon III, même si ça aurait été difficile d'en faire un Aegon II ^^ ).

Arwen Stark

Posté 16 octobre 2015 - 20:52

J'ai lu plusieurs fois que Cersei était l'héritière de Castral Roc, pour argumenter sur le droit de succession des femmes, mais dans son cas plutôt que la loi ça ne serait pas la volonté de Lord Tywin que Tyrion ne soit pas son héritier après tout il est prêt à changer les lois de la Blanche Epée pour que Jaime redevienne son héritier.

**Brunwolf2**

Posté 16 octobre 2015 - 21:02

J'ai lu plusieurs fois que Cersei était l'héritière de Castral Roc, pour argumenter sur le droit de succession des femmes, mais dans son cas plutôt que la loi ça ne serait pas la volonté de Lord Tywin que Tyrion ne soit pas son héritier après tout il est prêt à changer les lois de la Blanche Epée pour que Jaime redevienne son héritier.

Les femmes ont bel et bien le droit de succession en ce qui concerne la tête des maisons, pas pour le trône de fer qui doit obéir à une loi différente.

**Evrach**

Posté 16 octobre 2015 - 21:07

J'ai lu plusieurs fois que Cersei était l'héritière de Castral Roc, pour argumenter sur le droit de succession des femmes, mais dans son cas plutôt que la loi ça ne serait pas la volonté de Lord Tywin que Tyrion ne soit pas son héritier après tout il est prêt à changer les lois de la Blanche Epée pour que Jaime redevienne son héritier.

Tywin est mort avant d'avoir droit au chapitre, donc non pas de loi spéciale pour Cersei.

Les femmes ont bel et bien le droit de succession en ce qui concerne la tête des maisons, pas pour le trône de fer qui doit obéir à une loi différente.

C'est un peu plus complexe que ça. Cf. ben... tout le reste du topic ^^;

**Cdk**

Posté 16 octobre 2015 - 21:13

Y a pas vraiment de loi pour le trône de fer ^^ Sinon Viserys I n'aurait pas désigné sa fille aînée pour lui succéder en mode yolo et en violant la loi ^^

Jaeherys avait convoqué un conseil pour trancher une succession compliquée, et la préséance masculine en est ressortie de manière secondaire, et parceque les lords voulaient une préséance masculine, pas à cause d'une loi ^^ Mais même le mestre qui rédige TWOIAF prend des pincettes, puisqu'il évoque que le conseil de 101 est une jurisprudence "pour certains", signe que l'opinion opposée est répandue.

Edit : crosspost avec Evrach

**Modifié par Cdk, 16 octobre 2015 - 21:40 .**

### Sgiath Na Sian

Posté 17 octobre 2015 - 10:43

A priori, la primogéniture est appliquée au début de la dynastie Targaryen, l'archimestre Gawen la rappelant à Maegor en 42.

La désignation de Baelon par Jaehaerys Ier comme héritier à la mort de son frère Aemon, alors héritier, peut laisser supposer l'application de la primogéniture masculine en 92, mais le cas de Rhaenys, fille de Aemon, fut examiné lors du conseil, ainsi que de sa fille aînée Laena Velaryon, mais surtout celui de son fils Laenor Velaryon, et donc les cas de transmission de la Couronne à une femme, et également à sa descendance. Les seigneurs se sont divisés sur le choix, la majorité optant pour une transmission à Viserys, fils de Baelon, choix probablement politique ( préférence pour un Targaryen plutôt qu'un Velaryon même d'origine Targaryen, Viserys a 24 ans et un dragon, Laenor n'a que 7 ans et donc nécessité d'une régence ). L' archimestre Gyldain en a fait une interprétation erronée, qui arrangeait et arrangera tout le monde.

Mais, les rois peuvent désigner leurs héritiers, cas de Maegor désignant Aerea, et surtout de Viserys désignant Rhaenyra, choix accepté par tous les seigneurs du royaume en 105.

En raccourci, cela donnerait : le roi désigne son héritier (normal, il est roi ), sinon application de la primogéniture masculine, sinon Grand Conseil si trop compliqué, et pour le "bien du royaume".

Et pour plus d'info. sur le [wiki](#)

### Cdk

Posté 18 octobre 2015 - 11:04

Tiens, en relisant l'autre jour un chapitre d'Arianne, je suis tombé sur le passage où elle évoque pour elle la nécessité de faire un héritier à Dorne (lors de son incarcération), et que c'était

quelque chose quelle acceptait pleinement et qu'elle aurait même été prête à épouser Willos Tyrell si on l'en avait pas empêché.

Et là je me suis dit "whoa, quel hériter en perspective !", il aurait hérité de Haut Jardin et de Dorne. On aurait aussi pu avoir le cas avec le mariage Willos/Sansa.

Je ne sais pas comment ça se serait passé dans l'univers de la Saga, peut être une couronne pour un aîné et une pour un cadet, mais je suis surpris qu'on ai pas déjà eu ce genre de fusion dans le lore, même si les mariages entre maisons suzeraines ne sont que très récents avec les fiançailles de Brandon/Catelyn. Ou peut être qu'il y en a que je ne connais pas ?

**Modifié par Cdk, 18 octobre 2015 - 11:08 .**

**Evrach**

Posté 18 octobre 2015 - 11:23

En fait il semble exister à Westeros une règle de non-cumul des fiefs qui fait qu'une même personne n'a pas le droit de diriger plusieurs terres ; en tout cas pas sur le long terme (j'imagine que sur une période transitoire c'est possible)

C'est ce qui fait que lorsqu'il ceint la couronne, Robert doit céder Accalmie à Renly et Peyredragon à Stannis. C'est ce qui fait que même les maisons les plus puissantes genre Stark ou Lannister n'ont au final qu'un seul domaine. Ce qui est totalement différent de notre Moyen-Âge européen où le cumul était la norme.

C'est ce qui fait que les mariages entre grandes maisons n'ont jamais été la norme. Sans cet intérêt de gagner des terres ailleurs, il est beaucoup plus intéressant pour un suzerain de rester en bon termes avec ses propres vassaux. Cela a changé avec la grande alliance d'Harrenhal et les premiers vrais mariages entre grandes maisons afin de sceller l'alliance contre le roi fou, mais toujours sans perspective de gain foncier.

Du coup si Arianne avait épousé Willos, il y aurait probablement eu division des terres par la suite, avec en effet une Couronne pour l'ainée et l'autre pour un cadet. Ou si un seul enfant, Willos aurait pu faire d'une de ses neveux (les enfants de Garlan) son héritier... bref il y aurait eu plusieurs solutions, mais une fusion de Dorne et du Bief en un seul royaume est la plus improbable de toutes.

**Mya**

Posté 18 octobre 2015 - 11:30

Le Roi des Sept Couronnes, c'est plus classe que les Six couronnes (chiffre magique en rapport avec les sept dieux).

Robert Premier du nom n'a pas rattaché Accalmie aux Terres de la Couronne.

Et comment fusionner le Nord et Dorne, par exemple ? Il faut aussi tenir compte des traditions locales et des hiérarchies de bannerets.

### **Exemple historique comparatif :**

Isabelle/Arianne monte sur le trône de Castille/Dorne.

Ferdinand/Willos est désigné roi de Castille/Dorne mais c'est Isabelle/Arianne qui exerce la réalité du pouvoir sur ses terres.

Ferdinand/Willos accède à la couronne d'Aragon/Haut-jardin.

Les deux monarques règnent ensemble, mais les deux couronnes restent séparées.

[https://fr.wikipedia...e la Catholique](https://fr.wikipedia...e_la_Catholique)

Evrach

Posté 18 octobre 2015 - 11:56

Le Roi des Sept Couronnes, c'est plus classe que les Six couronnes (chiffre magique en rapport avec les sept dieux).

Robert Premier du nom n'a pas rattaché Accalmie aux Terres de la Couronne.

Et comment fusionner le Nord et Dorne, par exemple ? Il faut aussi tenir compte des traditions locales et des hiérarchies de bannerets.

### **Exemple historique comparatif :**

Isabelle/Arianne monte sur le trône de Castille/Dorne.

Ferdinand/Willos est désigné roi de Castille/Dorne mais c'est Isabelle/Arianne qui exerce la réalité du pouvoir sur ses terres.

Ferdinand/Willos accède à la couronne d'Aragon/Haut-jardin.

Les deux monarques règnent ensemble, mais les deux couronnes restent séparées.

[https://fr.wikipedia...e\\_la\\_Catholique](https://fr.wikipedia...e_la_Catholique)

Je pense que tu n'as pas vraiment compris la question.

Bien sûr que les Couronnes resteront séparées le temps des règnes respectifs. Cdk parlait de l'héritage *"Et là je me suis dit "whoa, quel hériter en perspective !", il aurait hérité de Haut Jardin et de Dorne. On aurait aussi pu avoir le cas avec le mariage Willos/Sansa."* Ton exemple ne fonctionne pas du coup, Jeanne a bien hérité et de la Castille, et de l'Aragon, unissant définitivement les deux royaumes en un. Ce qui ne serait pas pertinent à Westeros.

Mya

Posté 18 octobre 2015 - 12:56

Exact pour Jeanne qui a hérité des deux royaumes.

J'étais plus axée sur l'impossibilité de fusion de deux royaumes dans ASOIAF et de qui est effectivement souverain de quoi.

**Modifié par R.Graymarch, 18 octobre 2015 - 13:25 .**

GOT c'est la série télé

Cdk

Posté 18 octobre 2015 - 14:59

En fait il semble exister à Westeros une règle de non-cumul des fiefs qui fait qu'une même personne n'a pas le droit de diriger plusieurs terres ; en tout cas pas sur le long terme (j'imagine que sur une période transitoire c'est possible)

Je m'en doutais un peu, mais je voulais être sûr ^^ je me demandais aussi si il y avait un contre exemple Pour garder espoir mais content d'avoir confirmation.

C'est vrai par contre que j'avais pas envisagé l'absence de mariage entre grand suzerain pour cette raison ! J'imaginai l'inverse, que l'absence de grands mariages avait évité cette configuration (qu'on aurait pu retrouver localement, mais oui à Westeros les gens ont l'air prompt à créer des branches vassales que de nommer des gouverneurs).

Dans le même genre, Tommen devrait finir par hériter de Castral Roc, reste à savoir à qui le domaine passera (un cousin ou un enfant cadet de Tommen).

Je voulais surtout pointer du doigt qu'il semble exister la possibilité d'héritiers "vraiment abusé" pour reprendre mes pensées sur le coup ^^

Après c'est peut être un avenir politique possible pour les 7 couronnes, en l'absence de dragons (vrais ou figurés) et de mystique valyrienne, d'avoir des rois issus de mariages successifs entre grandes maisons. Ça en prend le chemin avec un Baratheon Lannister qui a épousé une Tyrell.

**Modifié par Cdk, 18 octobre 2015 - 15:05 .**

Corondar

Posté 19 octobre 2015 - 01:54

Je suis pas certain d'être sur le bon topic mais :

Il y a une raison pour qu'on considère Aegon II comme roi ?

Comme les noirs ont, d'une certaine façon, "gagné" la danse, et que **le fils de Rhaenyra est monté sur le trône (même si il n'y avait de toute manière plus de prétendant mâle du côté d'Aegon II)**, je me demande pourquoi il n'est pas considéré comme usurpateur a posteriori, ou, au moins Rhaenyra comme Reine en même temps (comme une frise du wiki qui montre Viserys III aux côtés de Robert I) sur la chronologie des rois.

Je vais peut-être dire une connerie, mais sur ce point je crois que c'est pas tout à fait vrai. Aegon II a bien un prétendant issu d'une branche mâle : Aegon III justement. Si ce dernier est bien le fils de Rhaenyra, et donc neveu du roi de son côté maternel, si on regarde du côté de papa, à savoir Daemon Targaryen, il est aussi descendant de la branche mâle (puisque Daemon est le fils de Baelon Targaryen, lui même frère de Viserys Ier). Aegon III est en quelque sorte l'héritier qui fut promis : il permet vraiment de symboliser la réunion des deux camps de la Danse, puisqu'il peut aussi bien être le candidat légitime des noirs que des verts. Il fait la synthèse entre les tenants d'une lignée par les femmes et ceux d'une lignée par les hommes. Et comme en plus il a le bon goût d'épouser sa cousine, la fille d'Aegon II, n'en jetez plus, la coupe est pleine.

D'ailleurs, on notera que ce qui fout aussi le merdier dans l'arbre généalogique targaryen, c'est leur goût pour les mariages incestueux. Parce que quand t'es en même temps fils et petit-fils de et que tes cousins ou neveux peuvent en dire autant, bon courage pour départager qui est plus légitime que qui (sans même rentrer dans des considérations de sexe).

## Sgiath Na Sian

Posté 19 octobre 2015 - 07:52

Ben oui, Aegon II peut être vu comme un usurpateur, Viserys ayant formellement transmis le trône à sa fille, 4 ans après le Grand Conseil, et tout le royaume s'est incliné devant elle. Au début de la Danse, elle a la moitié du royaume à son côté. En plus, Otto Hightower, le père de la reine Alicent dit dans TRP qu'il préfère encore Rhaenyra comme reine que Daemon.

Mais Aegon II est l'aîné mâle, et pour les tenants de la "jurisprudence Gyldayn", c'est lui le roi légitime.

Quant à Aegon III, c'est surtout faute d'héritiers, sur la quinzaine de prétendants possibles au trône au début de la Danse, il n'en reste que 3 vivants à la fin, dont 1 seulement de la branche d'Aegon II, Jaehaera sa fille.

On peut dire que c'est un coup de bol s'il est resté des héritiers.

## Pandémie

Posté 19 octobre 2015 - 12:39

Selon les lois du royaume même sans la "jurisprudence Gyldayn", Rhaenyra n'est pas légitime avant Aegon II. Elle peut donc passer avant Daemon, son oncle, selon les lois qui précèdent les Grands conseils, mais même en tenant compte de ceux-ci, elle passe après un fils aîné. A la limite, elle passerait en premier selon la loi de Dorne, mais celle-ci n'a jamais été appliquée ailleurs que dans la principauté.

Tu fais à mon une erreur d'appréciation du pouvoir royal dans un système coutumier. Le roi peut faire les lois qu'il veut de son vivant, à son décès, on réévalue la pertinence de ses décrets. C'est valable pour toutes les lois, un roi peut interdire les betteraves ou bannir les putes de Port-Réal, à sa mort, on revient en arrière même si tout le monde s'est incliné. Mais la succession a comme particularité d'obligatoirement se décider après le décès du roi (merci Captain Obvious) donc il est certain que les décisions du souverain défunt seront remises en question vu qu'elle ne fera jamais l'unanimité (ce qui ne veut pas dire que de temps à autres cela arrange tout le monde). Du coup, si je reprends ce qu tu as dit en page précédente:

Quand le roi est en vie:

En raccourci, cela donnerait : le roi désigne son héritier (normal, il est roi ), sinon application de la primogéniture masculine, sinon Grand Conseil si trop compliqué, et pour le "bien du royaume".

Mais dès qu'il meurt:

*En raccourci, cela donnerait : application de la primogéniture masculine, sinon Grand Conseil si trop compliqué, et pour le "bien du royaume". Et si par chance l'héritier désigné par le roi.*

On remarque d'ailleurs bien dans les exemples que tu donnes que la volonté royale, en apparence acceptée du vivant du souverain, a été balayée au profit de règles de succession plus générales à sa mort (ce qui ne veut pas dire que ses volontés n'ont aucune valeur, mais juste qu'elles ne sont pas supérieures au reste, bien au contraire).

## Evrach

Posté 19 octobre 2015 - 12:56

Ben oui, Aegon II peut être vu comme un usurpateur, Viserys ayant formellement transmis le trône à sa fille, 4 ans après le Grand Conseil, et tout le royaume s'est incliné devant elle.

Je pense que l'erreur se situe là. Viserys n'a pas transmis le trône à sa fille ;

Viserys a fait reconnaître à ses grands vassaux que sa fille était son héritière, à cet instant t, en la nommant Princesse de Peyredragon en l'an 105, faute de fils légitime. La majorité des grands lords de l'époque s'incline devant ce choix logique, malgré le sexe de Rhaenyra. Mais il ne lui a pas "transmis le trône".

Seulement voilà, lorsqu'il meurt en 129, la situation a complètement changée. Viserys a plusieurs fils légitimes et tous les vieux lords qui avaient juré de reconnaître Rhaenyra comme héritière du roi étaient morts et leurs propres fils régnaient à leur place. Du coup, même si Viserys n'est jamais revenu sur sa décision, se refusant à jeter l'opprobre sur sa propre fille en la dépouillant de son titre de Princesse de Peyredragon sans véritable raison, pour la majorité des vassaux, Aegon II s'imposait de facto comme l'héritier légitime. Les conditions qui avaient fait de Rhaenyra l'héritière du royaume (absence d'héritier mâle + reconnaissance des seigneurs) n'étaient plus d'actualité et du coup ses prétentions au trône bien plus faibles que celles d'Aegon qui bénéficie à la fois de la loi et du droit coutumier.

## Sgiath Na Sian

Posté 21 octobre 2015 - 07:52

Oui, j'ai été un peu loin en disant transmis le trône. Mais en 107, à la naissance d'Aegon, il confirme le titre de Rhaenyra qui conserve, et conservera jusqu'à la mort de Viserys, la moitié des seigneurs du Royaume derrière elle ( dont les Stark, les Arryn).

La peur de voir Daemon accéder au trône, la suspicion sur les enfants Velaryon de Rhaenyra sont aussi parmi les arguments que le conseil clandestin a examiné après la mort de Viserys.

Oui, Aegon II est légitime comme roi, si l'on fait abstraction du choix du roi, vieux de 24 ans.

Mais, les conditions de l'accession au trône d'Aegon relèvent du complot :

- garder la mort secrète de Viserys
- un conseil clandestin tenu dans la chambre de la reine pour décider de la succession, hors la présence de l'héritière désignée.
- l' assassinat d'un opposant pendant ce conseil

Les prétentions d'Aegon paraissaient-elles si sûres que l'on en vienne à cette extrémité ?. La guerre était assurée.

Pourquoi ne pas avoir fait appel à un Grand Conseil ?

**Modifié par Sgiath Na Sian, 21 octobre 2015 - 07:55 .**

Cdk

Posté 21 octobre 2015 - 12:13

Selon les lois du royaume même sans la "jurisprudence Gyldayn", Rhaenyra n'est pas légitime avant Aegon II. Elle peut donc passer avant Daemon, son oncle, selon les lois qui précèdent les Grands conseils, mais même en tenant compte de ceux-ci, elle passe après un fils aîné. A la limite, elle passerait en premier selon la loi de Dorne, mais celle-ci n'a jamais été appliquée ailleurs que dans la principauté.

J'avais pensé qu'en plus d'avoir été désignée comme héritière, c'est surtout le fait qu'elle était issue du premier mariage qui fondait une partie de ses prétentions.

Ça joue nulle part ? (i.e. je comprend le conflit et pourquoi Aegon II à été supporté, pas de soucis là dessus, je me demande juste si l'ordre des mariages joue un rôle dans les successions, à priori).

Mais sinon j'aurais accepté que, Aegon III ayant eu sa mère tuée devant lui par Aegon II, il n'aurait pas été tendre avec ce denier ^^ En ce qui concerne sa postérité (i.e. sa place dans l'histoire, pas ses enfants).

**Modifié par Cdk, 21 octobre 2015 - 12:16 .**

Pandémie

Posté 21 octobre 2015 - 12:48

J'avais pensé qu'en plus d'avoir été désignée comme héritière, c'est surtout le fait qu'elle était issue du premier mariage qui fondait une partie de ses prétentions.

Ça joue nulle part ? (i.e. je comprend le conflit et pourquoi Aegon II à été supporté, pas de soucis là dessus, je me demande juste si l'ordre des mariages joue un rôle dans les successions, à priori).

En principe pas. Le fils aîné du seigneur est le fils aîné du seigneur. En réalité, il est assez facile de proclamer que les enfants d'une union sont plus légitimes que celui de l'autre union, surtout si l'une des deux est annulée ou que les enfants sont sur pied d'égalité. Or, là, ce n'est pas vraiment le cas. Les deux mariages de Viserys sont valables, Aegon est un homme, Rhaenyra une femme. Juridiquement, c'est inattaquable. Le seul truc, c'est le décret de Viserys et le serments des Lords de faire de Rhaenyra la prochaine souveraine de Westeros.

Pourquoi ne pas avoir fait appel à un Grand Conseil ?

Les deux camps ont chacun des arguments imparables. Aegon les lois de succession, Rhaenyra la volonté du roi Viserys et les serments des lords.

Un Grand conseil est indécis et probablement en faveur de Rhaenyra, les lords souhaitant sans doute respecter leurs serments ou ceux de leurs prédécesseurs s'ajoutant à ces partisans, elle pouvait l'emporter. Le délai permet aussi à Rhaenyra de s'organiser. La guerre est tout aussi incertaine, mais sans doute plus moins en défaveur d'Aegon, et il pensait peut-être toujours possible de parvenir à un compromis une fois Rhaenyra mise devant le fait accompli.

Mais cela n'a plus grand rapport avec les lois de succession. C'est plutôt un conflit entre les lois de succession du royaume et l'autorité du souverain défunt.

Cdk

Posté 31 août 2016 - 08:04

Je me suis fait une petite réflexion hier : il y a pas mal de débats sur qui devait hériter de la couronne après la mort de Rhaegar *puis de Aerys*, entre Viserys et Aegon, entre les interprétations qu'on peut faire des arbitrages des grands conseils (celui de 101 et la proximité), le fait que Viserys était désigné comme héritier dans TWOIAF alors que Aegon était toujours en vie, et des pensées des personnages plutôt inconsistantes sur le sujet (Daenerys, mais surtout

Maekar, qui lui à eu une éducation sur le sujet, qui pense que le lignage masculin passe avant la proximité au Roi).

Mais du coup, comment interpréter les indices littéraires de la royauté de Jon comme étant "le vrai roi" des 7 couronnes si on présume que Viserys aurait du être roi selon les règles de succession sur la proximité avec le roi ?

*“Likely they were too shy to come out,” Ned jested. He could feel the chill coming up the stairs, a cold breath from deep within the earth. “Kings are a rare sight in the north.”*

*Robert snorted. “More likely they were hiding under the snow. Snow, Ned!” The king put one hand on the wall to steady himself as they descended. (AGOT, Eddard I)*

Je sais que ce sont que des "clins d'oeils sympas" à sa condition ... mais justement elles sont écrites par GRR Martin lui même, pas par les personnages, qui le disent sans percevoir le double sens. Si Jon n'est pas vraiment roi les indices n'ont alors juste aucun sens.

Du coup là je serais tenter de dire que c'est la primogéniture masculine qui compte sur la proximité avec le roi.

**Modifié par Cdk, 31 août 2016 - 08:07 .**

**Lord Riusma**

Posté 31 août 2016 - 08:33

Une fois Viserys mort la proximité joue à nouveau en faveur de Jon (sans considérer Daenerys et la bâtardise éventuelle de Jon - et la question de sa reconnaissance - dans l'équation).

**Cdk**

Posté 31 août 2016 - 10:43

Oui mais Viserys n'est pas encore mort à ce moment là ^^

**Lord Riusma**

Posté 31 août 2016 - 12:36

Oui mais Viserys n'est pas encore mort à ce moment là ^^

Au moment où se situe la citation qui constitue l'une des première association entre Jon et la royauté ? Je ne crois pas que les clins d'oeil de ce type sont affectés par la temporalité perso...

Cdk

Posté 31 août 2016 - 17:41

J'ai failli ajouter "Nonobstant la royauté spirituelle de Jon leader de l'humanité contre les Autres" dans mon post d'origine x-)

- [Retour vers le Haut](#)